ISSN 0024-7650

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - N° 1 162 - 28 septembre 1990 - prix : 8 F

Sécurité sociale
LE GOUVERNEMENT CONTRE LES SALARIES

refusons le bourrage de crâne

NON AUX PREPARATIFS DE GUERRE

AFP

M 6189 - 1162 - 8,00 F

Refusons le bourrage de crâne

NON AUX PRÉPARATIFS DE GUERRE

Le porte-avions Clemenceau, ses hélicoptères, ses deux mille marins sont arrivés à bon port, si l'on peut dire, dans les eaux du Golfe, pour y rejoindre, après un bon mois de navigation, les soldats qui sont déjà stationnés en Arabie Saoudite. Mais déjà d'autres hommes ont été embarqués, sur des bateaux marchands cette fois, réquisitionnés en même temps que les marins qui les servent pour convoyer les militaires et leur matériel vers la même destination. Parmi ces soldats, comme sur le Clemenceau, mais plus encore sans doute, il n'y a pas que des engagés, mais aussi des conscrits qui, eux, n'ont pas choisi le métier des armes. Personne ne peut prétendre désormais que l'engagement de la France dans cette affaire, ne concerne que les professionnels de la guerre.

Non, cette guerre qui se prépare, et qui peut éclater, n'est pas si loin de nous, ici, en France.

D'autant que, chaque jour, nous avons droit à notre ration de propagande guerrière. Et pas à petite dose. A chaque bulletin télévisé, dans les journaux, et cela depuis des semaines, on nous en sert jusqu'à plus faim et plus soif. Depuis des semaines, on nous montre et remontre sous tous les angles "nos" soldats, "nos" chars, "nos" avions, "nos" missiles, et plus souvent qu'à son tour "notre" ministre des armées, Chevènement, tout gonflé d'aise et de vanité de se voir ainsi porté au fronton de l'actualité.

Ce serait de l'information ? Allons donc. C'est du bourrage de crâne pur et simple. Et pas seulement pour faire accepter à la population que l'on envoie des jeunes loin de leur foyer, avec pour perspective, si la situation s'aggravait, d'y laisser leur peau. Pas seulement pour faire accepter de nouvelles dépenses militaires.

Mais parce que cela permet aussi au gouvernement de mener une autre guerre qui est, elle, engagée depuis longtemps, qui n'a pas pour théâtre de lointains déserts, mais les ateliers, les bureaux, ici en France. C'est la guerre contre les travailleurs, la guerre de classe.

Dans cette guerre-là, pas de trêve. Rocard, Bérégovoy et tout l'état-major de ministres, socialistes ou centristes, occupent le front. L'un des plus récents exploits de Rocard a été d'annuler d'autorité la décision de la direction de la Sécurité Sociale d'augmenter les salaires de ses 180 000 employés, qui sont les plus mal payés de ce pays, et ce n'est pas peu dire. Cette augmentation n'allait pourtant pas loin : environ 4 %, tout juste l'équivalent de l'augmentation des prix cette année. Mais c'était encore trop pour le gouvernement.

A Paris, le maire Jacques Chirac, qui n'est plus au gouvernement mais qui mène lui aussi la guerre aux travailleurs, a préféré laisser s'amonceler les ordures dans les rues et dépenser des sommes importantes pour mettre en place des décharges, aux portes des banlieues ouvrières de préférence, plutôt que de donner satisfaction aux éboueurs en grève.

Finalement les capitalistes et leurs représentants politiques de tous bords mènent campagne contre les travailleurs, dont ils tirent leurs profits et leur richesse.

Aujourd'hui, ils voudraient bien les enrôler et en même temps les anesthésier dans leur guerre de riches contre les pauvres au Moyen-Orient. Mais ils seraient moins va-t-en-guerre si les travailleurs se faisaient vraiment craindre et respecter ici même ; s'ils n'hésitaient pas à exiger leur dû, et à faire peser sur les capitalistes et leurs représentants au gouvernement et dans l'opposition la menace de la grève de tous les salariés du pays.

L'intérêt des travailleurs, c'est de refuser de marcher dans cette propagande qui vise à les enchaîner à leurs exploiteurs. C'est de s'opposer à cette guerre qui se prépare et pour laquelle, déjà, on leur réclame des sacrifices, qu'ils devront payer de leur travail, de la baisse de leur niveau de vie, de l'amputation de leurs libertés, et peut-être demain du sang des jeunes qui sont là-bas, ou qu'on risque d'y envoyer.

PAS UN SOU, PAS UN HOMME POUR LES PROFITS DE THOMSON

PAS UN SOU, PAS UN SOLDAT POUR LES PROFITS DE MATRA

**PAS UN SOU,
PAS UN CONSCRIT
POUR LA DEFENSE DES PROFITS**

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

(AFP)

Mitterrand à l'ONU

SEULS LES CANONS DES RICHES ONT LE DROIT DE FAIRE LA LOI

«Nous avons le choix entre la loi de la jungle et celle du droit, *a proclamé pompeusement Mitterrand à la tribune de l'ONU.* Au nom de quoi peut-on décider que cet Etat *(le Koweït)* a cessé d'exister ? Au nom de la loi des avions, des chars, des canons ?»

L'homme qui, ministre de l'Intérieur en 1954, au début de la lutte du peuple algérien pour son indépendance, clamait :* «La seule négociation, c'est la guerre» *s'y connaît pourtant en loi des avions, des chars et des canons ! Et Mitterrand est payé pour savoir à quel point les frontières d'Afrique ou du Moyen-Orient sont le fruit de la loi des avions, des chars et des canons. Non pas de ceux d'un quelconque dictateur africain ou moyen-oriental, mais de ceux des plus grands brigands de la planète : les grandes puissances impérialistes, les Etats-Unis, la France ou la Grande-Bretagne. Et aux yeux des Mitterrand, des Bush ou des Thatcher le «droit» c'est la loi qu'imposent au monde ces canons-là, et seulement ceux-là.

Le découpage du monde par les impérialistes.

Ce sont les grandes puissances impérialistes qui ont découpé ou redécoupé par la force ces régions du monde à leur guise, en fonction des intérêts de leurs banquiers et de leurs trusts, engendrant tous les problèmes que nous connaissons aujourd'hui. C'est le cas de la création par l'impérialisme français d'un Liban séparé de la Syrie, par exemple. C'est le cas aussi d'une certaine façon de la création d'Israël, jetant par la force le peuple palestinien hors de chez lui. C'est le cas en particulier de ce petit émirat du Koweït dont l'existence séparée au sud de l'Irak (comme l'existence d'autres petits émirats sur les côtes de l'Arabie Saoudite) n'avait été maintenue que pour assurer aux trusts pétroliers anglo-américains le contrôle direct de plus de la moitié des ressources pétrolières de l'ensemble Irak-Koweït. Et ce n'est ni parce que Saddam Hussein est un dictateur, ni pour défendre un quelconque peuple, que les puissances impérialistes ont déployé leurs troupes. C'est uniquement pour imposer la loi de leurs canons à eux, le respect de ce découpage qu'ils avaient établi il y a trente ans, sur le dos des peuples.

Quand la France vendait ses canons à l'Irak.

Mitterrand ne manque pas de culot, lui qui voudrait se faire passer pour le défenseur du «droit» contre la loi du canon, lorsqu'il rappelle tout bonnement que la France a longtemps soutenu le même Saddam Hussein qu'elle menace de combattre aujourd'hui. C'était *«à l'heure des plus grands dangers,* dit-il, *lors de la guerre contre l'Iran».* Les avions, les chars et les canons de Saddam Hussein gênaient alors d'autant moins Mitterrand que c'était en grande partie les industriels français qui les lui vendaient et que l'Irak s'en prenait à l'Iran, où la dictature pro-américaine du chah venait d'être renversée.

Quant à cette ONU que Mitterrand salue comme le *«juge entre les nations»,* cette ONU que tous les journalistes s'émerveillent de voir *«renaître»* après tant d'années d'impuissance, depuis que, l'URSS s'étant alignée sur les Etats-Unis, elle réalise l'unanimité des maîtres du monde, elle n'est que la couverture grâce à laquelle l'impérialisme américain cherche à faire passer ses propres intérêts pour les intérêts du monde entier.

Une solution pour le Koweït ?

Et laissons de côté l'esquisse de solution de la crise du Golfe que Mitterrand aurait faite du haut de la tribune de l'ONU. Roquet, avec ces quelques milliers de militaires noyés au milieu de la meute des troupes US, personne ne demandera au gouvernement français son avis, ni pour déclencher les opérations de guerre, si elles sont déclenchées, ni pour mettre sur pied une solution négociée si, après une gigantesque démonstration de force, on en venait là.

Alors, que reste-t-il des grandes innovations diplomatiques de Mitterrand à New York ? L'idée que, si les grandes puissances faisaient reculer Saddam Hussein, elles pourraient ensuite, peut-être, faire quelques compromis avec lui et le laisser au pouvoir, faute d'avoir un dictateur de rechange pour continuer à faire accepter au peuple irakien sa pauvreté ? Ou l'idée, glissée au détour d'une phrase, qu'au cas où l'Irak se retirerait du Koweït on pourrait faire appel à *«l'expression démocratique des choix du peuple koweïtien» ?* Et peut-être éjecter alors le cheik Jaber qui dominait jusque-là le Koweït ? Rien de bien original pourtant, puisqu'il y a déjà plus d'un mois que la presse américaine évoque, dans le cadre des compromis possibles avec Saddam Hussein, l'idée d'organiser, dans un Koweït redevenu indépendant, des élections. Mitterrand a dû lire les journaux ! Et quand on sait que, dans cet Etat du Koweït dont la véritable capitale est plus la City de Londres que Koweït-City, seulement 40 % de la population a la citoyenneté koweïtienne (essentiellement employés, cadres et commerçants) et 6 % de la population a le droit de vote, on voit ce qu'auraient de dérisoire de telles élections.

Escalade et risque de guerre.

Mais de toute façon, pour l'instant on n'en est pas là. Bien au contraire. On en est à l'escalade militaire, au renforcement des troupes en présence. Une escalade qui pourrait très bien se transformer en une guerre ouverte, même si personne ne la veut vraiment et si les USA savent qu'une vraie guerre risquerait d'enflammer contre eux tous les peuples de la région. Mais ils en prennent et en font courir au monde le risque. Car, pour les Etats-Unis et, derrière eux, les autres grandes puissances, il s'agit pour l'instant avant toutes choses de faire reculer Saddam Hussein, d'obtenir le retrait total de l'Irak du Koweït et le rétablissement des frontières telles que les puissances impérialistes les avaient décidées il y a trente ans. Ce que Mitterrand appelle le «droit».

Plus encore qu'une question d'intérêts (car les trusts pétroliers pourraient presque aussi bien s'arranger avec le gouvernement irakien qu'avec le cheik du Koweït) c'est une question politique. Il s'agit de montrer qu'aucun pays pauvre n'a le droit de remettre en cause les frontières décidées par les pays riches. Cette démonstration de force n'est même pas tant destinée à Saddam Hussein lui-même qu'à tous les peuples pauvres : le partage des pays, et surtout le partage des richesses (les sables chauds pour les uns, les revenus pétroliers pour les autres) sont les lois qui régissent le monde, et toute la puissance de feu des armées des pays riches est là pour les faire respecter.

Olivier BELIN

Mitterrand avec le Premier ministre du Koweït : deux beaux spécimens de démocrates !

COMBATTRE LA LOGIQUE DE GUERRE UNE NÉCESSITÉ

L'action de la CGT des marins, retardant de quelques heures le départ des ferries chargés de transporter les troupes françaises dans le Golfe, a rencontré un écho et soulevé même un espoir dans une fraction, sans doute minime, mais réelle de la classe ouvrière de ce pays. Ce geste a sans doute réconforté bien des travailleurs de gauche, syndicalistes, militants communistes, ou tout simplement de ceux qui se souviennent des sales guerres coloniales et qui n'acceptaient pas de bon gré de rester passifs devant la nouvelle guerre qui se prépare.

A la différence de la revendication du Syndicat des Travailleurs Corses qui se contentait de revendiquer (avec plus de succès il est vrai) une prime de risque, la prise de position du syndicat des marins, dénonçant l'effort de guerre, même si elle est restée extrêmement minoritaire, a rappelé que la classe ouvrière de ce pays disposerait de ses moyens propres pour s'opposer à la logique de guerre des puissances impérialistes, pour peu qu'elle ait la volonté de le faire. Même si elle n'en a pas trop conscience à ce jour.

Les gouvernants de ce pays ont besoin de la classe ouvrière aujourd'hui pour transporter des troupes, demain pour fabriquer des armes ou les acheminer sur les lieux de la mobilisation militaire. Les généraux, tout généraux qu'ils soient, devraient en passer par la volonté de simples travailleurs. Et à ce titre, la prise de position de la CGT a rappelé que la classe ouvrière pourrait avoir un rôle décisif à jouer.

C'est par des gestes de ce genre que les organisations ouvrières de ce pays peuvent aussi s'adresser aux masses pauvres des pays arabes, spoliées par l'impérialisme, que l'offensive des grandes puissances rejette derrière des dictateurs à la Saddam Hussein. C'est ainsi qu'elles peuvent leur faire savoir qu'elles ont un allié au cœur des métropoles impérialistes, que cet allié c'est la classe ouvrière.

Bien sûr pour l'instant une grande partie de la classe ouvrière, par manque de confiance en ses forces et ses possibilités, par résignation peut-être, par manque de conscience enfin, se retrouve, de fait, derrière le gouvernement français. Mais c'est cette conscience qui peut changer. De là l'importance de la politique mise en avant par les organisations ouvrières de ce pays. Il s'agit d'avoir une politique qui permette la prise de conscience par les travailleurs de France de leurs intérêts réels. Et ceux-ci ne consistent certainement pas à accepter de payer la mobilisation militaire ni de leurs sous, ni à une étape prochaine, de la vie de leurs fils, de leur frère ou de leur mari, pour une sale guerre de plus.

Malgré ce geste symbolique fait par la CGT et appuyé par le PCF, les positions de ces organisations restent ambiguës. Le PCF s'est opposé, à Toulon, à l'envoi de ces nouvelles troupes, mais il soutient l'embargo proposé par les Etats-Unis et prôné par Mitterrand, cela au nom du droit international défini par l'ONU.

La CGT, par ailleurs, n'a pas voulu se montrer résolue à s'opposer par tous les moyens à la politique guerrière de l'impérialisme français. Elle annonçait par avance, tout en prônant le boycott par les marins, qu'elle se plierait à la sacro-sainte légalité, c'est-à-dire aux réquisitions. Si l'on peut comprendre que la CGT ne veuille pas entraîner, seule, une petite minorité dans un combat difficile, on ne peut l'approuver de dire à l'avance qu'elle ne se prononcera pas contre la réquisition. Au contraire elle devrait expliquer que si elle a un appui significatif des travailleurs, elle serait prête avec eux à passer par-dessus la réquisition, par-dessus la légalité. Comme si la légalité, le droit, ce n'étaient pas des mots-pièges dans la bouche des gouvernants s'apprêtant justement à employer la violence contre les peuples. Comme si ce n'était pas sur le rapport des forces militaires que de tout temps les grandes puissances ont régné sur cette région du Golfe et entendent encore aujourd'hui le faire en y massant chaque jour plus d'hommes et d'armes !

C.B.

Et si les marins ne voulaient pas ? Ils iraient à la nage ?

(AFP)

LE DÉPART POUR LA MER ROUGE RETARDÉ

Jeudi 20 septembre, le Corse *et l'*Esterel, *car-ferries de la SNCM, étaient réquisitionnés pour embarquer des troupes à destination de l'Arabie Saoudite, soit pour un voyage aller-retour de quinze jours.*

Les marins du Syndicat des travailleurs corses ont bloqué le Corse *à Bastia, le retardant de 7 heures pour obtenir une prime de 1 260 F par jour pour partir. Cette prime n'a pas été accordée. Ce qui a été promis, c'est 160 F par jour jusqu'à Suez et 360 F par jour en mer Rouge.*

L'après-midi, la CGT des marins exprimait son opposition à la guerre, à la réquisition des bateaux de la SNCM, son refus de transporter des troupes.

Au même moment, une heure d'information syndicale CGT réunissait à Marseille cent-vingt travailleurs sédentaires de la Compagnie, venant des bureaux et de l'atelier. Le secrétaire syndical des sédentaires a pris lui aussi position contre la guerre, disant que les travailleurs n'avaient pas à aller là-bas défendre l'intérêt des multinationales et des compagnies pétrolières, et que la CGT était contre la réquisition des bateaux. Il n'a été approuvé que par quelques travailleurs.

Au sein même de la CGT, l'accord sur cette position n'était pas unanime.

Un officier des Affaires maritimes est monté à bord du Corse *présenter l'ordre de réquisition aux officiers et à l'équipage. La CGT a dit qu'elle* "s'inclinait devant la loi" *et le* Corse *est parti vendredi à 1 heure du matin.*

*Cela s'est passé de la même façon pour l'*Esterel, *qui est aussi parti vendredi.*

Correspondant LO

MEETINGS LUTTE OUVRIÈRE

- **A SAINT-NAZAIRE, VENDREDI 28 SEPTEMBRE, A 20 H 30 : "Contre l'intervention impérialiste au Moyen-Orient". SALLE A DE LA MAISON DU PEUPLE**
- **A LILLE, VENDREDI 28 SEPTEMBRE, A 20 H 30 : "La crise du Golfe". MEP - PLACE GEORGES-LYON**
- **A ORLÉANS, VENDREDI 28 SEPTEMBRE A 20 H 30 : "La crise du Golfe" SALLE DES CHATS-FERRÉS**

La prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY portera sur :

LA CRISE DU GOLFE

VENDREDI 5 OCTOBRE, à 20 h 30, Salle de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor à Paris 5e. Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 10 F

Bouvet/Gamma

LE GOLFE ?

Plus de huit semaines après le début du déploiement américain en Arabie Saoudite, la lente concentration de forces britanniques, françaises et arabes, sans parler des contributions à l'embargo naval fourni par des pays aussi divers que la Belgique, l'Italie, l'Espagne ou l'Argentine, une grave question se pose : en cas de conflit, qui va commander ?

Voilà une bonne question pour les nouveaux spécialistes du droit international que sont devenus les délégués à l'ONU ! L'embargo a été décidé - ou approuvé : on ne sait plus dans quel ordre les choses ont eu lieu - par l'ONU, sur demande bien entendu des USA. Le "bouclier du désert", c'est-à-dire la mise en place des armées US et occidentales en Arabie Saoudite - loin derrière, il faut bien le confesser, la première ligne assurée par les Egyptiens, Syriens et autres Etats arabes rangés aux côtés des USA - requiert la participation militaire ou financière d'un nombre toujours plus grand de pays. Et c'est maintenant que l'on commence à se poser la question : qui va commander les opérations militaires, si opérations il y a ?

L'ONU ? Mais cette organisation à vocation éminemment pacifiste n'a pas dépêché ses casques bleus, elle n'a pas de forces sur place. Son autorité, toute morale, ne s'est trouvée miraculeusement renforcée, internationalement, que pour qu'elle emboîte résolument le pas au gouvernement américain. Elle obéit, mais ne commande pas.

L'Arabie Saoudite ? Elle qui accueille dans ses sables un nombre chaque jour plus important de soldats US, français et britanniques, qu'elle a, d'ailleurs, du mal à caser et qu'elle s'efforce de tenir loin de la population autochtone, de ses mosquées, de ses interdits, de ses rites... et peut-être de son hostilité ? Cela aurait une certaine logique, vu que toutes les troupes ne sont là, en principe, que pour la protéger. D'ailleurs Chevènement, qui se réserve la primeur de toutes les gaffes, s'est déjà avancé là-dessus : d'après lui, c'est le roi Fayçal et son chef d'armée qui doivent garder l'initiative. Mais voilà qui est inacceptable pour les Américains.

Le gouvernement français ? Maintenant que le *Clemenceau* a fini par arriver, très doucement, et débarquer ses troupes - à 1 000 kilomètres de la frontière stratégique -, que va faire le général français chargé du commandement ? Prendre ses ordres à l'Elysée, au Pentagone, au palais du roi Fayçal ? Sous de Gaulle, le gouvernement français avait quitté le commandement intégré de l'OTAN afin de prendre sa liberté de mouvement, est-ce pour la perdre dans le Golfe, au profit d'une unanimité centrée sur les USA ?

Alors les USA ? Après tout, c'est le pays qui a envoyé le plus grand nombre de soldats et de moyens militaires, et ce avant tous les autres. En tant que protecteur n° 1, et chef de file de l'impérialisme mondial, ne serait-ce pas à lui de diriger les opérations ? Ben, voyons !

Gravement, le monde politique discute et fait semblant de s'interroger. Cela pourrait faire rire si, derrière ces questions de forme, hypocrites et dérisoires, il n'y avait la possibilité bien réelle que des hommes en chair et en os, des hommes jeunes de tous les pays, ne laissent leur peau dans ce désert brûlant, dans une sale guerre, pour des intérêts qui ne sont pas les leurs.

Le monde occidental et impérialiste a tenu à faire une démonstration de force, au nom du droit, contre les pays pauvres qui se rebellent ; et même si cette démonstration ne débouche pas sur la guerre, elle aura indiqué à tous que le "droit international" vu par les grandes puissances, c'est le droit du plus fort... même parmi les grandes puissances.

Colette BERNARD

Espagne

LA CRISE DU GOLFE ET SES CONSÉQUENCES

En Espagne, comme ailleurs, la crise du Golfe semble arranger pas mal de problèmes pour le gouvernement en place.

Sur le plan politique, elle a permis au gouvernement socialiste de faire passer à un second plan toutes les affaires de corruption, notamment celle des frères d'Alfonso Guerra. Ainsi, à la dernière réunion plénière des Cortès, l'ambiance était bien différente de celle du mois de février où l'opposition demandait la démission du vice-président du gouvernement.

Cette fois, tous les représentants des partis de l'opposition, sauf ceux de l'Izquierda Unida (coalition formée autour du PC), Herri Batasuna (formation politique proche de l'ETA) et Euskadiko Eskerra (la Gauche Basque, en partie issue du PC basque), ont applaudi les mesures prises par Felipe Gonzalez, y compris l'envoi de trois bateaux de guerre dans le golfe Persique, dont l'équipage est composé de 300 marins engagés et de 200 conscrits.

Sur le plan social, la crise du Golfe permet aussi au gouvernement de justifier et de mettre sur les rails le plan d'austérité que Solchaga demandait depuis des mois. Car, face à une inflation qu'il ne pouvait maîtriser (6,9 % en 1989, le double que la moyenne des pays de l'OCDE, et qui suivait le même chemin dans la première moitié de cette année), il ne voyait qu'un seul recours : limiter les augmentations salariales.

Maintenant, tout le gouvernement demande en choeur ce que Felipe Gonzalez appelait le 31 août *«une politique efficace de modération des rentes, des salaires et des prix»*.

Même le gouverneur de la Banque d'Espagne y est allé de son couplet et a déclaré qu'on allait vers une catastrophe économique si on n'arrivait pas à freiner l'augmentation des prix et des salaires en 1991.

Le 12 septembre, dans son intervention aux Cortès sur les «conséquences économiques» de la crise du Golfe, Solchaga a annoncé que le budget du gouvernement pour 1991 sera un budget restrictif et que les augmentations des salaires ne devraient pas dépasser 5 % (l'inflation de cette année sera d'environ 7 % et en 1991 la même... dans le meilleur des cas).

Les syndicats majoritaires, CCOO (Commissions Ouvrières, proches du PC) et UGT (liée au PS, mais manifestant des velléités d'opposition) qui vont rentrer dans une période d'élections syndicales dans les trois mois à venir, refusent les arguments gouvernementaux et leurs directions ont mis l'accent dans la propagande électorale sur le refus des mesures anti-ouvrières annoncées par le gouvernement et menacent, dès maintenant, de convoquer un nouveau 14 décembre (date de la grève générale d'une journée en décembre 1988, qui fut un succès mais demeura sans lendemain).

Mais, pour l'instant, elles se trouvent sur la ligne de départ d'une course qui ne finira que le 15 décembre. Et c'est une course dans laquelle (on l'a vu il y a quatre ans) tous les coups sont permis, car être le premier en nombre de délégués veut dire aussi être celui qui aura la plus grosse part des subventions gouvernementales.

Aussi, il y a peu de chances pour qu'un nouveau 14 décembre soit décidé, au moins pour cette année. Cela dans le meilleur des cas, car les directions des CCOO et d'UGT pourraient aussi poursuivre les hostilités et prolonger la «guerre» sur le calendrier électoral qu'elles se sont livrée tout cet été et qui n'a cessé que lorsque les tribunaux ont refusé les plaintes déposées par l'UGT contre les CCOO.

Dans ce cas le refus - pour l'instant tout verbal - de l'austérité prévue passerait, comme cela s'est déjà vu tant de fois, après les intérêts de boutiques. La combativité de la classe ouvrière espagnole mérite d'autres perspectives et d'autres directions.

Gabriel CATALA

La crise du Golfe

QUI PROVOQUE LE "CHOC PÉTROLIER" ?

Les journalistes, les hommes politiques nous l'affirment : nous sommes victimes d'un nouveau "choc pétrolier", le troisième du genre. Le prix du pétrole brut, et par conséquent le prix du pétrole raffiné et des carburants est en train de grimper en flèche. Il était d'environ 16 dollars le baril il y a trois mois. Il se négocie actuellement à plus de 40 dollars et il grimpe tous les jours.

Mais qu'est-ce qui, au juste, est à l'origine de cette montée des prix ? Officiellement on nous explique que la diminution de la production du Moyen-Orient (puisque l'Irak et le Koweït sont hors course pour le moment à cause du blocus) entraîne une sous-production. La demande étant plus forte que l'offre, les "lois du marché" amèneraient les hausses des prix. Et puis il y aurait aussi la crainte de la guerre et de la destruction des puits dans le Golfe qui aggrave encore cette "fièvre" des marchés. Et pour conclure on nous annonce qu'on pourrait connaître bientôt un pétrole à 60 voire 80 dollars le baril.

Seulement l'explication officielle ne dit pas tout, loin de là, comme elle n'avait pas tout dit lors des deux premiers "chocs pétroliers". Tout d'abord la diminution de production a été compensée par l'accroissement chez les autres producteurs, Arabie Saoudite, Mexique, etc. De combien ? On n'en sait rien, ou plus exactement les informations varient à ce propos, mais il n'est pas exclu que la production totale n'ait même pas diminué véritablement, ou que la "perte" des pétroles d'Irak et du Koweït ne soit en passe d'être comblée.

En second lieu, les compagnies et les Etats possèdent des stocks importants constitués à la suite des deux précédents "chocs", pour ne plus en être victimes. A quoi bon les avoir constitués si c'est pour ne pas s'en servir le moment voulu ?

En outre lorsqu'on parle du prix du baril sur les marchés libres, on oublie que les compagnies pétrolières achètent généralement leur pétrole aux Etats producteurs avec des contrats à plus ou moins long terme, mais dont les prix ne fluctuent pas forcément au jour le jour. En revanche, ce pétrole, acheté selon des accords plus ou moins stables donc à plus bas prix par les compagnies aux Etats producteurs, peut fort bien être revendu ensuite par ces mêmes compagnies aux prix du marché, c'est-à-dire beaucoup plus cher. Il s'agit de spéculation purement et simplement...

Il paraît même qu'entre le moment où une cargaison part d'un pays producteur et celui où elle arrive dans un port d'Occident, elle serait revendue jusqu'à trois fois.

Il est à remarquer dans cette affaire que les pays producteurs, et en particulier ceux de l'OPEP (ceux qu'on accusait les fois précédentes), ne sont pas à l'origine des hausses. Juste avant la crise actuelle, ils souhaitaient certes une hausse, mais modérée. On parlait à l'époque de 20 ou 25 dollars le baril.

La seule raison de la hausse des prix est l'attitude des grandes compagnies pétrolières. Elles exercent, par leurs liens, leur complicité, une situation de monopole d'achat par rapport aux pays producteurs. Ce sont elles qui font la loi sur le marché.

La hausse actuelle n'est pas une hausse "naturelle" si tant est qu'on peut qualifier ainsi le comportement du marché. Il s'agit d'une hausse voulue, réfléchie, menée de concert par tous les trusts pétroliers du monde.

Et même si certains pays producteurs tirent eux aussi profit de la situation lorsqu'ils vendent directement une partie de leur production sur les marchés libres, cela ne change rien à la responsabilité des grandes compagnies dans l'envolée actuelle des prix.

Les ministres des Finances ont beau se lamenter, parfois sincèrement dans certains pays, sur les difficultés économiques entraînées par le fameux "choc", ils n'envisagent pas de prendre des mesures pour contraindre les compagnies à la modération. On évoque bien la possibilité de jeter sur le marché les "stocks stratégiques" des Etats - des USA en particulier - qui pourraient faire baisser les prix. Mais il s'agit d'une vague évocation et rien de plus pour le moment.

Mais ces mêmes autorités financières - et tout particulièrement le FMI qui vient de se réunir - qui prétendent ne rien y pouvoir lorsqu'il s'agit des "lois aveugles du marché", préconisent aux Etats de lutter aujourd'hui contre un éventuel "relèvement des salaires nominaux". Autrement dit quand il s'agit des salaires il n'est plus question de loi du marché, mais de blocage...

En tout cas, on peut dire que pour le moment, avant même que la guerre du Golfe éclate - si elle éclate un jour - les compagnies pétrolières ont déjà obtenu une belle victoire, tandis que les automobilistes et plus généralement les consommateurs font déjà partie des perdants de la crise du Golfe.

André VICTOR

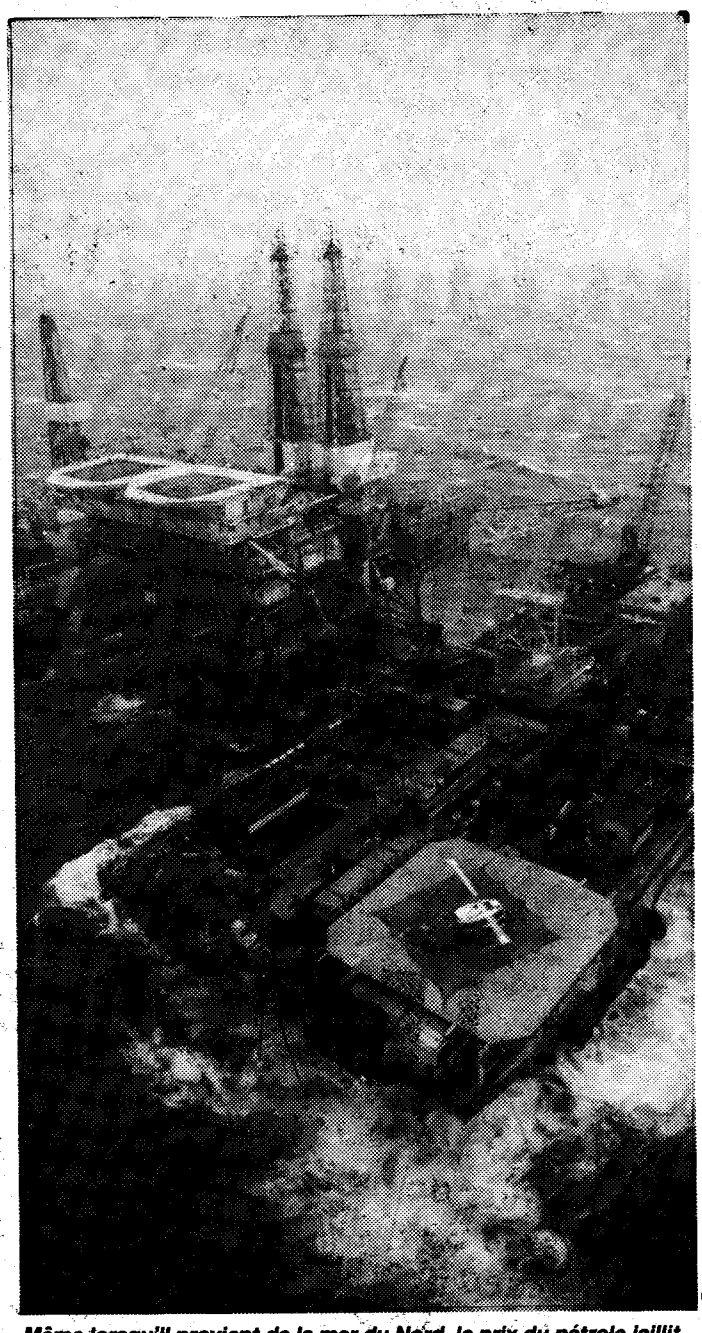

Gamma

Même lorsqu'il provient de la mer du Nord, le prix du pétrole jaillit toujours plus haut.

UN PETIT SCANDALE QUE BUSH AURAIT PRÉFÉRÉ... S'ÉPARGNER

Niels Bush, fils du président Bush, se trouve inculpé avec dix autres administrateurs d'une caisse d'épargne pour *«grave négligence»* ayant entraîné la faillite de cette caisse. De plus le fils Bush est accusé de malversation pour avoir utilisé son poste d'administrateur à la Silverado, la caisse d'épargne en question, pour faire financer par la caisse ses propres affaires personnelles.

Le scandale Bush-junior est peut-être caractéristique en partie de cette *«relance»* de l'économie américaine dont on a parlé à partir de 1983. La petite caisse d'épargne Silverado de la ville de Denver avait commencé son existence, comme beaucoup d'autres, dans les années 1950 en finançant les constructions d'habitations avec l'argent des épargnants et les subventions d'un fonds d'Etat créé dans l'après-guerre à cet effet, le GI-Bill.

La période inflationniste des années 1970 a vu se précipiter sur les finances de la société d'épargne bon nombre d'hommes d'affaires à la recherche d'argent frais. Au début des années 1980 le gouvernement américain déréglementait la gestion des caisses d'épargne pour les autoriser à se lancer dans le financement de n'importe quelles affaires. Simultanément l'organisme fédéral qui assure avec les deniers de l'Etat les caisses d'épargne passait de 40 000 dollars à 100 000 dollars le montant du déficit qu'il était prêt à couvrir. La Silverado s'est empressée de jouer de ces 100 000 dollars de déficit ainsi couverts.

En 1980, cadre débutant d'une société de production pétrolière, Amoco Production Co., pour un salaire de 15 000 F par mois, vivant dans un pavillon d'un million de francs, le jeune fils Bush faisait encore minable. La flambée du prix du pétrole depuis 1979 et un prêt généreux de la Silverado, obtenu grâce à un ami administrateur de la caisse, permettaient au jeune Bush de se lancer, en 1983, dans la création de sa propre société d'exploration et de forage pétrolier. Mais le sommet atteint par le prix du pétrole était passé, et les prix redégringolaient.

Qu'à cela ne tienne, entré au conseil d'administration de la Silverado, Niels Bush avait d'autres puits sans fond à prospecter : les finances de la caisse d'épargne.

La faillite de la Silverado va coûter la bagatelle d'un milliard de dollars (plus de cinq milliards de francs) à l'Etat américain. Et la Silverado n'était qu'une petite caisse d'épargne privée aux USA, une parmi tant d'autres qui, après les spéculations forcenées des années 1980 et des opérations financières souvent même frauduleuses, sont les unes après les autres en train de se déclarer en faillite. La faillite des caisses d'épargne pourrait coûter, dit-on, 1 000 milliards de dollars à l'Etat américain sur les quarante prochaines années, soit 30 dollars par mois (soit 160 F) à chaque foyer. Une évaluation toute théorique, qui ne donne qu'une idée de la taille des faillites ; car qui dit combien de temps l'Etat américain va en assurer la couverture ? Mais d'ores et déjà pour l'année 1991 c'est la somme de 100 milliards de dollars (plus de 600 F en moyenne par foyer chaque mois) qu'il est envisagé d'inscrire au budget fédéral pour couvrir la faillite des caisses.

Une paille plus gênante encore pour Bush que le scandale personnel de son fils, au moment où les âpres discussions commencent entre le gouvernement et le Congrès américains sur les restrictions budgétaires où le projet gouvernemental est, de plus, de réduire considérablement les impôts sur les sociétés.

Signalons que le gouvernement américain envisage de déréglementer prochainement aussi les banques de dépôts, qui jusque-là ne pouvaient utiliser l'argent de leurs déposataires aussi librement sur les marchés boursiers et spéculatifs que les banques d'investissement. Accusé d'incompétence dans la gestion des caisses d'épargne, le fils Bush pourra peut-être se faire banquier...

Olivier BELIN

Gabon

LA DIFFICULTÉ DE SE FAIRE UNE VIRGINITÉ DÉMOCRATIQUE

Des parachutistes français contrôlent une rue de Port-Gentil... C'était la phase préparatoire des élections...

La tentative de ravalement de façade de la dictature, au Gabon, s'est soldée par un fiasco avoué. Les résultats des élections législatives des 16 et 23 septembre ont été annulés officiellement dans 62 circonscriptions sur 120, et une nouvelle consultation y aura lieu en principe les 21 et 28 octobre. Le Premier ministre d'Omar Bongo a reconnu lui-même qu'il y avait eu *«désordres, actes de vandalisme, intimidation et fraudes»*. Rien de moins !

Il faut dire que le régime manque d'expérience, en quelque sorte, puisque c'était la première consultation sur une base multipartiste depuis 1968. Depuis 22 ans, le Parti Démocratique Gabonais (PDG) était parti unique et le vote obligatoire. Si bien que, le 16 septembre, des listes, des enveloppes, des bulletins manquaient dans de nombreux bureaux de vote, au point qu'il fallut en fermer presque aussitôt après leur ouverture, y compris dans la capitale, Libreville, pour cause officielle de «problèmes d'organisation et de logistique» ...En réalité, ce ne sont évidemment pas des «problèmes de logistique» qui expliquent les bourrages d'urnes, ni le fait que les «irrégularités» aient dans la plupart des cas favorisé les candidats du PDG.

Omar Bongo n'a pas trop de chance dans sa tentative de se mettre au goût du jour. Des élections qui ne sont que des simulacres, des élections carrément bidon, cela s'est vu et se voit dans nombre de dictatures à travers le monde sans que leurs bénéficiaires soient réduits à l'admettre publiquement et à refaire leur copie. Mais il se trouve que la population gabonaise reste apparemment – en tout cas, si on en croit les quelques informations parues dans la presse – suffisamment mobilisée pour qu'il faille en tenir compte.

A Libreville, des bureaux ont été saccagés, des urnes bourrées ont été détruites. Dans la ville de Tchibanga, des bandes de jeunes ont manifesté dans les rues, brisant les portes et fenêtres de la maison de l'ex-parti unique, des magasins, etc... L'armée y serait intervenue. Et il y aurait eu, en plusieurs endroits, de nombreuses échauffourées avec les forces de répression.

Les manifestations de rue du printemps, en particulier les émeutes de Port-Gentil à la fin du mois de mai, avaient tiré le signal d'alarme pour la dictature de Bongo. Elles avaient été marquées justement par l'irruption de milliers de jeunes des quartiers pauvres qui dénonçaient Bongo et qui saccagèrent magasins et immeubles symbolisant la richesse et le pouvoir des privilégiés. C'est sous la pression que Bongo avait dû alors reculer et accepter le principe du multipartisme – la pression des révoltés, et du coup celle aussi de ses conseillers français (et américains) qui préconisent maintenant aux dictateurs africains ce multipartisme qui est leur recette actuelle pour tenter de leurrer les masses en colère.

Que ce multipartisme ne s'annonce que comme une caricature de démocratie, on peut le constater (et pas seulement au Gabon, car ce qui se passe en Côte-d'Ivoire est analogue). Il peut suffire, s'il ne s'accompagne pas de trop de «couacs», à satisfaire les aspirations des politiciens qui se veulent les chefs de l'opposition. En tout cas ceux-ci sont complices de l'opération, y compris ceux de ce Parti Gabonais du Progrès qui est apparu comme le plus en pointe et le plus populaire pendant les événements du mois de mai.

Pour ces hommes-là l'enjeu est sans doute réel puisqu'il s'agit pour eux de se faire une place au soleil du pouvoir. Mais pour ce qui est des aspirations et des intérêts des masses populaires, c'est une tout autre affaire...

Christiane LE GUERN

Liberia

DOE ÉLIMINÉ, LES ÉTATS-UNIS À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU DICTATEUR

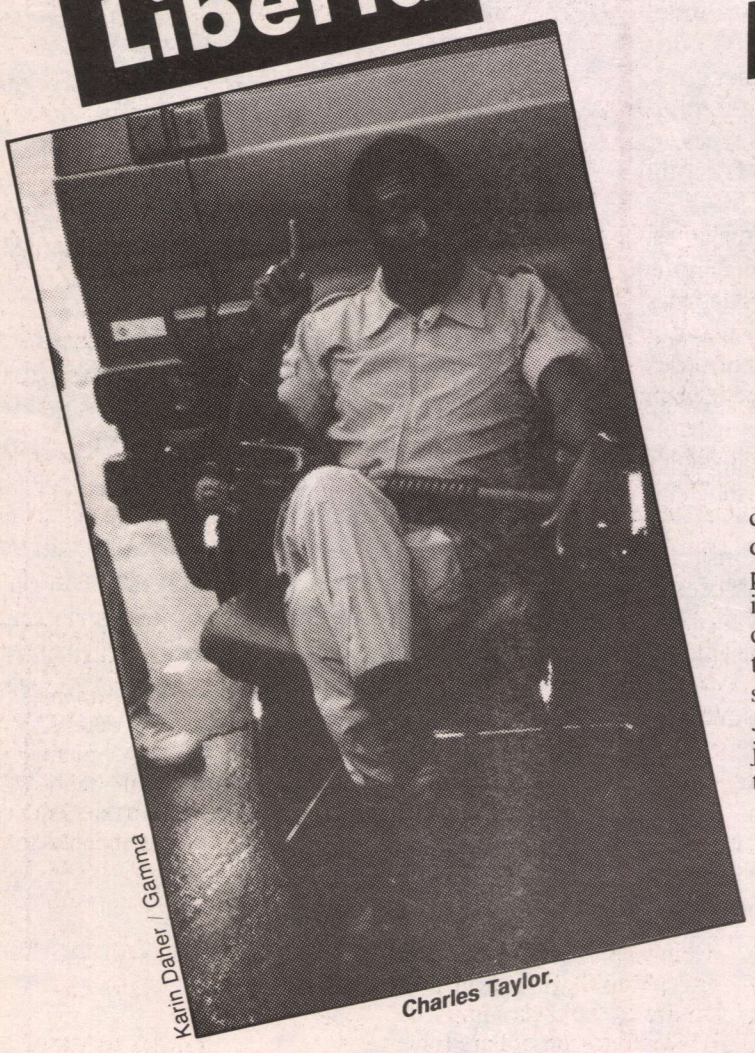

Karin Daher / Gamma

Charles Taylor.

Après neuf mois de tueries, le Liberia connaît quelques jours de trêve. Une trêve armée ! Le pays exsangue, vidé du quart de sa population qui a fui dans les pays voisins, est éclaté en féodalités militaires rivales. Les deux principales campent sur leurs positions : Charles Taylor occuperait l'intérieur du pays, cependant que Prince Johnson est maître du port et du centre-ville de la capitale, Monrovia.

Une troisième force, africaine, dite «d'interposition» et dominée par le Nigeria, le plus puissant des pays voisins, s'est installée elle aussi dans la capitale, non sans une certaine efficacité à «s'interposer», puisqu'elle a aidé Prince Johnson à éliminer le rival jusque-là au pouvoir, le dictateur Doe.

Le Liberia, semi-colonie américaine pillée depuis un siècle par les compagnies américaines, est aujourd'hui abandonné par le tuteur américain, d'autant plus aisément d'ailleurs qu'aucun des belligérants ne remet réellement en cause la présence américaine. Et l'impérialisme américain, qui a bien d'autres chats à fouetter et bien d'autres intérêts à défendre dans le Golfe, a confié ses intérêts au Nigeria et autres voisins de l'Afrique de l'Ouest. C'est à l'issue d'une table ronde entre tous les belligérants, menée par le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, que la trêve a été proclamée. Signe de détente ?

En attendant, sous couvert de force d'interposition ouest-africaine, le Nigeria amasse troupes et armes à Monrovia, où 1000 soldats nigérians sont venus s'ajouter au contingent ouest-africain déjà en place depuis quelques semaines, avec cinq avions Alpha-Jet armés de roquettes et autres missiles.

Bien sûr, toutes ces forces en présence n'ont à la bouche que les mots de «démocratie» et ne sont là, armées jusqu'aux dents, que pour le «retour au droit». Le corps ouest-africain se proclame «corps de paix» (tout un programme !) et propose d'installer à Monrovia un gouvernement intérimaire *«librement choisi par un large spectre de groupes représentatifs du Liberia»*. Spectre choisi comment et par qui ? C'est vraiment de démocratie fa tôme qu'il faudrait parler.

Quant à Charles Taylo lui, il promet, si les troup ouest-africaines se retiren d'organiser des élections, sou le contrôle de l'ONU, d'ici 10 octobre prochain. De tou façon, précise-t-il, *«je contrô 90 % du pays»*.

La population qui n'a pa fui le pays a déserté la capita transformée en champ d bataille et se terre tant bie que mal, et elle n'aura surtou pas son mot à dire, sinon pou approuver tel ou tel.

Alors, qui va sortir d tiercé sanglant ? Prince Joh son, Charles Taylor, ou général nigérian Joshu Dogonyaro ? A coup sûr, sera un nouveau dictateu tout aussi corrompu, sangu naire et ami des compagni américaines que feu Samu Doe.

C.

LE 27 SEPTEMBRE TOUS EN GRÈVE ET

Pour la première fois depuis plus de dix ans, tous les syndicats de la Sécurité sociale (CGT - CFDT - CFTC - CGT-FO - UGICT-CGT - CGC) appellent à une journée de grève et de manifestation nationales, le même 27 septembre : tous ensemble, le même jour et à la même heure ! Pour la Sécu de la région parisienne, c'est à 14 heures l'après-midi que les travailleurs sont appelés à se rassembler au ministère de la prétendue "protection sociale" pour se rendre en cortège à Matignon.

Il y aura donc là des travailleurs de tous les organismes de la Sécu : Caisses d'Allocations Familiales, Caisses d'Assurance Maladie, Caisses Vieillesse, URSSAF... En fait bien des centres dont la presse et la télé, ces mois derniers, ont eu à parler parce que la colère y couve, et y a explosé aussi.

Les techniciens de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-St-Denis ont fait un mouvement de neuf semaines pour leurs salaires en avril-mai derniers, et obtenu des promotions et augmentations individuelles. Les employés de l'Essonne – et pas seulement des techniciens cette fois – cessaient à leur tour la saisie informatique en juin... Ils sont toujours en grève de saisie, depuis seize semaines. La direction ne leur a versé que les 26/30e de leur salaire de septembre.

A la CRAMIF, à l'URSSAF, à la CAF, le mécontentement s'est exprimé aussi, de diverses manières, à diverses reprises. Assemblées, débrayages et, plus récemment, actions dites de "qualité totale" ou genre de "grèves du zèle" que la CGT, avec l'assentiment d'une partie des employés, semble plus particulièrement vanter et privilégier. Ici ou là, comme nous l'avons relaté déjà la semaine dernière et continuons cette semaine, des travailleurs ralentissent le rythme, pour travailler "normalement" et "bien"... Ils s'attirent les propos ironiques – et hypocrites – de chefs qui s'étonnent qu'il n'en aille pas toujours ainsi ! C'est pourtant évident que les cadences imposées excluent que la quantité aille avec la qualité.

Cela dit, ces actions sont de la résistance plutôt passive. Une petite guérilla, là où le gouvernement, lui, se prépare à la guerre. Et c'est pourquoi bien des travailleurs de la Sécurité sociale, conscients qu'il faudrait vraiment une offensive générale (même s'ils ne s'y sentent pas encore vraiment prêts), sont bien plus satisfaits par la perspective de la journée nationale du 27 que par des actions très localisées et ponctuelles. Ces denières années, les instituteurs, les étudiants et lycéens, les infirmières et le personnel hospitalier, même sans faire encore une vraie grève générale, avaient su se faire entendre par des mouvements divers ponctués par des

CRAMIF (Paris)

L'INVALIDITÉ TRAVAILLE À GUICHET FERMÉ

Le mardi 25 septembre, des employés et syndicalistes du service «invalidité» de la CRAMIF ont convoqué une conférence de presse. Pendant une heure, ils ont expliqué leur travail, leurs difficultés liées surtout au manque d'effectifs et aux faibles salaires, leur «ras-le-bol» qui les amène à protester.

Il y a environ 300 personnes à la CRAMIF, rue de Flandre, pour s'occuper de l'«admission» et de la gestion des pensions de quelque 80 000 personnes qui sont reconnues en «invalidité». Il s'agit d'assurés qui sont arrivés au bout de leurs congés-maladie (pour des raisons autres qu'accidents du travail) et qui ne peuvent pourtant pas continuer une activité normale. La Sécurité sociale les «aide» donc... bien mal en fait. 30 % du salaire de base pour certains. 50 % de celui-ci pour des «incapacités» plus graves... ou ils en sont exclus, si le dossier n'a pas été agréé ou si les employés du service des admissions n'ont pas eu le temps, parce qu'ils sont trop peu et trop bousculés, d'aller chercher et enquêter au-delà des simples règlements et justificatifs... Ce sont les employés eux-mêmes qui le déplorent et le dénoncent.

A l'Invalidité, les conditions de travail se sont dégradées, comme partout ces dernières années du fait des «économies» – de personnel surtout – que les directeurs de caisses essaient de faire pour être plus «compétitifs» que le voisin. Par-dessus le Marché... commun, un surcroît de travail est arrivé du fait de l'extension à la CEE des droits à l'invalidité. Des dossiers de travailleurs du Portugal sont en souffrance. Au service «CEE», il y aurait 5 000 pièces de retard. L'informatisation, par ailleurs, accroît les difficultés plutôt qu'elle ne les allège et le programme dit poétiquement «Vahiné» mérite son nom : les employées en suent autant que les femmes de Tahiti !

En fait, comme partout à la Caisse, le travail augmente tandis que le nombre de salariés diminue. Depuis six ou sept ans, 500 emplois environ ont été supprimés sur les quelque 4 500 des services administratifs de la CRAMIF, soit plus de 10 %.

Les salaires mécontentent de plus en plus aussi. Les employés de l'Invalidité réclament un «déroulement de carrière automatique»... Cela signifierait quelque 500 F de plus. Ils disent par ailleurs être tout à fait partisans de l'augmentation de 1 000 F pour tous mise en avant par le personnel depuis le mois de juin. Ils rappellent le niveau lamentable des salaires à la Sécu : 4 500 F, net au début, pour les non-qualifiés qui le restent bien souvent et atteignent péniblement 5 200 à 5 300 F en fin de carrière. 7 000 F net au mieux pour les «techniciens» quand ils arrivent au «top-niveau». C'est le maximum de fin de carrière, plafond où certains se cognent la tête à 35-40 ans... sans aucun espoir de mieux, à moins de devenir «cadre»... Mais il faut encore y arriver, et beaucoup gagnent en fait 6 000 F ou 6 500 F.

Voilà de quoi le ras-le-bol est fait. Et il s'exprime aujourd'hui, à l'Invalidité, par la volonté de manifester le 27 septembre, mais aussi pendant quelques jours par le refus d'assumer la réception des assurés au guichet et au téléphone. Les employés de l'Invalidité ont travaillé à «guichets fermés». Façon d'exprimer qu'ils n'arrivent plus à tout faire : travailler sur leurs dossiers, recevoir les assurés, répondre et renseigner au téléphone.

La direction, évidemment, a très mal pris la chose : menace de sanctions sur le salaire pour rupture d'exécution du contrat de travail. Elle fait surtout du chantage «sentimental». Les pensionnés seraient déjà dans une situation des plus précaires, ce serait vraiment inhumain de ne plus les recevoir ni leur répondre... C'est un problème, certes. Mais les employés sont eux aussi dans une situation de plus en plus précaire, victimes d'une dégradation qui rejaillit sur la situation des «usagers» de la Sécurité sociale. Et si certains doivent se sentir coupables dans l'affaire, disent les employés de l'Invalidité, ce sont bien les responsables de la Sécu, qui n'«assurent» pas grand monde, ou bien mal... et font verser chichement aux «invalides» de première catégorie quelque 21 849 F annuels ! 1 750 F en moyenne auxquels peut s'ajouter le «Fonds National de Solidarité»! De quoi bien vivre, n'est-ce pas ?

Alors la colère gronde... à la CRAMIF... assurément !

Michelle VERDIER

UCANSS

UN CONSEIL D'A QUI N'ADMINIS

Rocard et Evin, ministres de tut la décision de l'UCANSS, orga employés de la Sécurité sociale, q que 3 points d'indice (soit enviro les prochaines négociations. Le g fin du délai qui lui était imparti, a j étaient encore de trop, qu'elles co rité qu'il avait données, et que l rigueur salariale.

Du coup, les administrateurs CFDT, CGC et CFTC de l'UCANSS ont démisionné de l'organisme – après que le CNPF a claqué la porte en juin dernier, pour protester de son côté contre le fait qu'il y était injustement représenté par rapport aux confédérations syndicales. Et beaucoup ont découvert à l'occasion que la Sécu était gouvernée aussi par des syndicalistes !

Depuis 1945, les grandes confédérations syndicales participent formellement à la gestion de la Sécu. Même après les ordonnances gaullistes de 1967, où la Sécurité sociale avait été mise plus ouvertement sous tutelle gouvernementale, syndicats et patronat géraient l'organisme paritairement. En 1968 était créée l'UCANSS, organisme paritaire regroupant les différentes branches de la Sécu, chargé de gérer le personnel et de régler les problèmes de convention collective. A son conseil d'administration, le gouvernement était officiellement absent, le patronat avait 6 représentants et les syndicats 9.

En fait, dans toutes les caisses de Sécurité sociale, des représentants des confédérations syndicales siègent aux côtés des patrons, et sont chargés, au même titre qu'eux, de la bonne marche du système. Leur représentation a même été renforcée en 1983. A la Caisse nationale vieillesse, par exemple, 15 membres du conseil d'administration sur 25 sont des syndicalistes.

MANIFESTATION !

manifestations nationales, à Paris, suffisamment spectaculaires et impressionnantes pour inquiéter le gouvernement et le faire partiellement céder. Car dans tous les cas, il s'agissait de secteurs publics ou sous tutuelle publique.

Evidemment, les travailleurs de la Sécu auraient tort de ne compter que sur les directions syndicales, même les moins timorées en paroles, pour gagner la bataille. Certes, l'appel de toutes les directions syndicales à une journée de grève et manifestation communes répond cette fois à l'aspiration d'une majorité d'employés de la Sécu. Mais il ne faut pas oublier que les directions syndicales ont leurs propres intérêts à elles, qu'elles sont en pleine querelle avec le gouvernement qui leur conteste leur prérogative de "patronnes" de la Sécu et vient en particulier de leur refuser l'augmentation de 1 % et trois points uniformes (soit 120 F net environ) qu'elles avaient consentis, (sauf la CGT à qui cela semblait insuffisant) par le truchement de leurs administrateurs de l'UCANSS (Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale où les représentants syndicaux sont majoritaires... surtout depuis le départ des représentants du CNPF). Une augmentation qui était pourtant loin de faire le compte aux yeux des travailleurs !

Cela dit, les travailleurs de la Sécu peuvent et doivent se servir aujourd'hui de l'appel à cette journée du 27. C'est une occasion, comme il n'y en a pas tant, d'exprimer un mécontentement profond et général. Contre des salaires parmi les plus minables du pays. Contre des conditions de travail de plus en plus éprouvantes, surtout du fait du manque de personnel. Cette journée du 27 septembre peut en étonner, en inquiéter plus d'un dans les hautes sphères du monde patronal et gouvernemental. Les travailleurs de la Sécu – et beaucoup en sont conscients – ont l'occasion, là, de commencer à vraiment se faire craindre.

Les conditions générales ne sont pas faciles. En juin dernier, au moment où Mitterrand lui-même parlait de coup de pouce nécessaire à donner aux bas salaires, le directeur de la Caisse de Seine-St-Denis avait cédé partiellement aux revendications. Aujourd'hui, Rocard, Bérégovoy, Evin et Cie parlent au contraire d'"ajustements" salariaux nécessaires, de rigueur. La crise du Golfe leur sert de prétexte à peser toujours plus sur les salaires. Et il semblerait que le gouvernement met son point d'honneur à donner le "bon" exemple au monde patronal tout entier – d'où la façon sèche dont Rocard refuse de prendre en considération toute revendication syndicale et salariale à la Sécu.

Le gouvernement a ses raisons de ne pas vouloir céder. Mais les travailleurs de la Sécu ont leurs moyens – leur nombre, 180 000, leur ras-le-bol déjà exprimé – de se faire craindre. Une manifestation nombreuse et déterminée de la Sécu pourrait trouver la sympathie de toute la classe ouvrière. Et en matière de "paix sociale", Rocard n'est pas tout à fait "assuré"...

Correspondant LO

OMINISTRATION 'RE RIEN

e de la Sécurité sociale, ont cassé sme gestionnaire des 180 000 corder 1 % d'augmentation ainsi 20 F bruts mensuels) à valoir sur vernement, sans même attendre la é que ces maigres augmentations evenaient aux consignes d'austé- at devait donner l'exemple de la

Mais, malgré cette majorité syndicale, la direction de la Sécu est un des patrons les plus pingres ! L'UCANSS, en 22 ans de loyaux services, n'a jamais été au-delà des recommandations gouvernementales en matière salariale. Les salaires à la Sécu sont comparables et même parfois inférieurs à ceux de la Fonction publique. Et pendant la période de quasi-blocage des salaires, les patrons syndicalistes de l'UCANSS ont scrupuleusement appliqué la politique gouvernementale anti-ouvrière !

Il a fallu le ras-le-bol manifeste des employés de la Sécu, la grève de la Caisse primaire de la Seine-Saint-Denis, puis celle de l'Essonne, pour qu'enfin, très timidement, les administrateurs syndicaux proposent quelques augmentations, largement en dessous des revendications du personnel et même des militants des sections syndicales ! Vexés sans doute de ne pas être reconnus comme des chefs d'entreprise sérieux et compétents, les «patrons» CFDT, CGC et CFTC ont démissionné. Pour l'instant, ceux de FO et de la CGT sont restés, craignant peut-être, s'ils partaient... que personne ne leur demande plus de revenir.

Les administrateurs syndicaux ont vraiment le cul entre deux chaises. Pour les employés en colère, c'est plus simple : ils s'adresseront directement au bon dieu (ou à la trinité divine Mitterrand-Rocard-Evin) plutôt qu'à ses saints...dicalistes.

Bertrand GORDES

Le ras-le-bol des agents de la Sécu à Rennes s'exprime:

d'abord à la CPAM, puis à l'URSSAF, et... ?

Le 12 octobre 1989, il y a près d'un an, le directeur de la CPAM d'Ille-et-Vilaine réunissait l'ensemble des agents de la Caisse pour proposer un projet d'entreprise et un plan COPAC (Contrat d'objectifs pluriannuel concerté) en assurant qu'il y aurait des retombées pour le personnel.

Avant les congés annuels, le directeur promettait la distribution à chacun d'une prime d'intéressement de 1 000 à 1 200 F environ, en retour d'une partie des économies réalisées. Mais on a appris au retour des congés que cette prime avait été refusée par le ministère. Du coup la CGT, suivie par la CFDT et FO, a appelé les agents à une assemblée générale du personnel pour jeudi 13 septembre.

Il y avait déjà un certain temps, depuis le mois de juin, que, suite au succès relatif des agents de Seine-Saint-Denis, plusieurs agents se disaient que c'était quand même possible d'obtenir quelque chose. D'autant que l'été avait été marqué par la grève des agents de la CPAM de l'Essonne et aussi, plus proche de Rennes, par la «grève de la qualité» des agents de la CPAM des Côtes-d'Armor. Alors, lors de l'AG du 13 septembre, plusieurs agents ont tenu à exprimer leur désir de faire la même chose : une «grève» qui embête la direction mais où il n'y aurait pas de perte de salaire (comme c'est le cas, pour le moment à Saint-Brieuc en Côte-d'Armor).

L'ensemble des syndicats faisait approuver par l'assemblée la proposition d'un débrayage de 55 minutes le mardi 18 septembre. La revendication qui se dégageait était que chaque salaire soit relevé d'un cran. La prime COPAC passait au second plan, elle avait été la goutte d'eau qui avait fait déborder la coupe. Le 18 septembre, 67 % des agents étaient en grève et environ 200 se retrouvaient dans le hall de la tour Sécurité sociale pour voter une liste de 18 revendications les plus diverses, avec en tête le maintien du pouvoir d'achat et le déroulement de carrière. Il fut également voté la «grève de la qualité», qui se traduit concrètement par la diminution de moitié du nombre de dossiers traités dans les centres de paiement. Un nouveau débrayage était décidé pour mardi 25 septembre.

Le mouvement est massivement suivi dans tous les centres de paiement du département. La direction a souhaité rencontrer en début de semaine les syndicats, indiquant qu'il était possible de s'arranger sur certains points. Mais lesquels ?

Cela crée une effervescence dans tous les services et provoque des discussions sur les revendications. Ce qui était accumulé depuis des années ressort. A l'URSSAF voisine, le mécontentement s'exprime à l'occasion de la présentation de l'organigramme et du budget 1990 et 1991. En effet, le directeur intérimaire se propose une augmentation de près de 4 000 F, alors que huit jours plus tôt il refusait des petites augmentations aux auxiliaires et l'application d'un article de la convention collective aux derniers embauchés. Lors de la réunion du CE qui a suivi, ce directeur, sentant le climat, a accepté une heure de réunion du personnel : 170 employés environ se sont retrouvés avec tous les syndicats pour contester le budget présenté et pour faire constater que tous avaient besoin d'une augmentation, que cela supposait d'obtenir une augmentation du budget.

A l'URSSAF il a été décidé de faire aussi la grève du rendement, conscients que nos problèmes de salaire étaient ceux des 180 000 agents de la Sécu. Il a été décidé de nous retrouver à nouveau mardi midi pour discuter revendications, moyens d'action.

Cela fait maintenant 2 caisses dans la Tour où un mouvement a lieu. Il reste la CAF où la contagion peut peut-être se faire...

Correspondant LO

CONTRIBUTION SOCIALE GÉNÉRALISÉE

POUR QUE CE SOIT ENCORE LES SALARIÉS QUI PAYENT ?

C'est au nom de la justice sociale, en nous disant qu'il faut que tout le monde paye, que le gouvernement présente ce nouvel impôt de 1,1 % sur tous les revenus, à faire adopter en Conseil des ministres. Que le système jusque-là en vigueur soit profondément injuste, nous n'en doutons pas. Car si presque toute la population est maintenant couverte en France par la Sécurité sociale, la plus grosse part – et de loin – des rentrées est assurée par les cotisations prises sur les salariés. Pendant des années, la Sécurité sociale a supporté le déficit d'autres régimes, dont les cotisations étaient basées sur des revenus déclarés ridiculement faibles en regard de la réalité.

En fait la Sécurité sociale sert en grande partie à financer l'équipement hospitalier, dont profitent d'autres catégories sociales que les salariés, et contribue largement au soutien d'une industrie chimique et pharmaceutique prospère.

Quant à savoir maintenant si la «CGS», Contribution sociale généralisée, va redresser la répartition injuste du financement de la Sécurité sociale, tous les chiffres publiés sur le rendement probable du nouvel impôt montrent avec éloquence que ce ne sera pas le cas. Ces chiffres varient à un ou deux milliards près selon les sources, mais tournent autour des mêmes valeurs. Si on prend ceux donnés au journal de 20 heures de dimanche 23 septembre sur TF1, cela donnait, sur une recette annuelle au taux de 1,1 % de 32 milliards : 25 milliards payés par les salariés, 5 milliards payés par les retraités et les chômeurs (eh oui ! ça aussi c'est nouveau), et 2 milliards payés par les revenus du capital.

Il ne faut pas oublier que cette CGS ne représentera qu'une infime partie du budget de la Sécurité sociale elle-même qui, toutes branches comprises (allocations familiales, caisse maladie, caisse vieillesse) se monte à quelque 1 800 milliards de francs, plus que le budget du pays.

On nous annonce, pour faire passer la pilule de la nouvelle taxe, que le prélèvement de 0,4 % pris sur les revenus imposables, instauré à titre provisoire depuis plusieurs années pour combler le trou de la caisse vieillesse, sera supprimé. Encore heureux ! Et on nous dit que la répartition de la CGS, en même temps que le déplafonnement pour la cotisation vieillesse de la part patronale, permettra de réduire le taux de cotisation vieillesse de 1,6 à 1,7 point , ce qui devrait se traduire, au bout de tous comptes, par une très légère baisse de prélèvement pour tous les salaires en dessous du plafond, et par une augmentation seulement pour les autres.

A condition toutefois que le taux de la nouvelle taxe reste à 1,1 %. Or, dans le projet gouvernemental, il est prévu que ce taux doit être déterminé annuellement par un vote soumis au Parlement. Et c'est en partie cela qui soulève l'opposition de tous les syndicats (la CFDT exclue, fidèle à sa ligne pro-gouvernementale) et qui leur fait dire que le gouvernement *«veut mettre la main sur la Sécurité sociale»*.

La main sur la Sécurité sociale, il faut reconnaître que, même sans la Contribution sociale généralisée, le pouvoir l'a en réalité déjà. Certes il y a un Conseil d'administration de la Sécurité sociale, formé des représentants du patronat et des syndicats. Mais cela n'empêche pas que l'autorité de tutelle soit déjà l'Etat et que, comme on a douloureusement pu le constater, c'est toujours lui qui a jusque-là décidé des augmentations de cotisations et imposé ses vues aux administrateurs. Et on a également pu voir comment, lorsque le Conseil d'administration décidait quelque chose, par exemple d'une augmentation de 4 % des employés – bas salariés s'il en est – pour l'année en cours, c'est-à-dire l'équivalent de l'augmentation des prix, le gouvernement pouvait très bien ne pas en tenir compte et annuler purement et simplement leur décision.

C'est pourquoi les cris poussés par les syndicats ne sont pas tout à fait convaincants. Leur opposition provient aussi de leur crainte de se voir un jour ou un autre écartés d'un organisme qui leur fournit bon an mal an jusque-là un certain nombre de postes leur permettant de vivre à l'ombre de l'Etat.

C'est pourquoi, si on n'a rien de bon à attendre de la part du gouvernement en matière de justice concernant la répartition de la contribution servant à alimenter les fonds de la Sécurité sociale, si on peut être persuadé qu'à un moment ou à un autre les nouvelles dispositions lui serviront de moyen pour faire payer encore plus les salariés, on est en droit de craindre que les directions syndicales utilisent le mécontentement provoqué par la politique du gouvernement, non pas pour éviter aux travailleurs de payer les nouvelles taxes, mais pour protéger leurs postes.

Louis GUILBERT

(AFP)

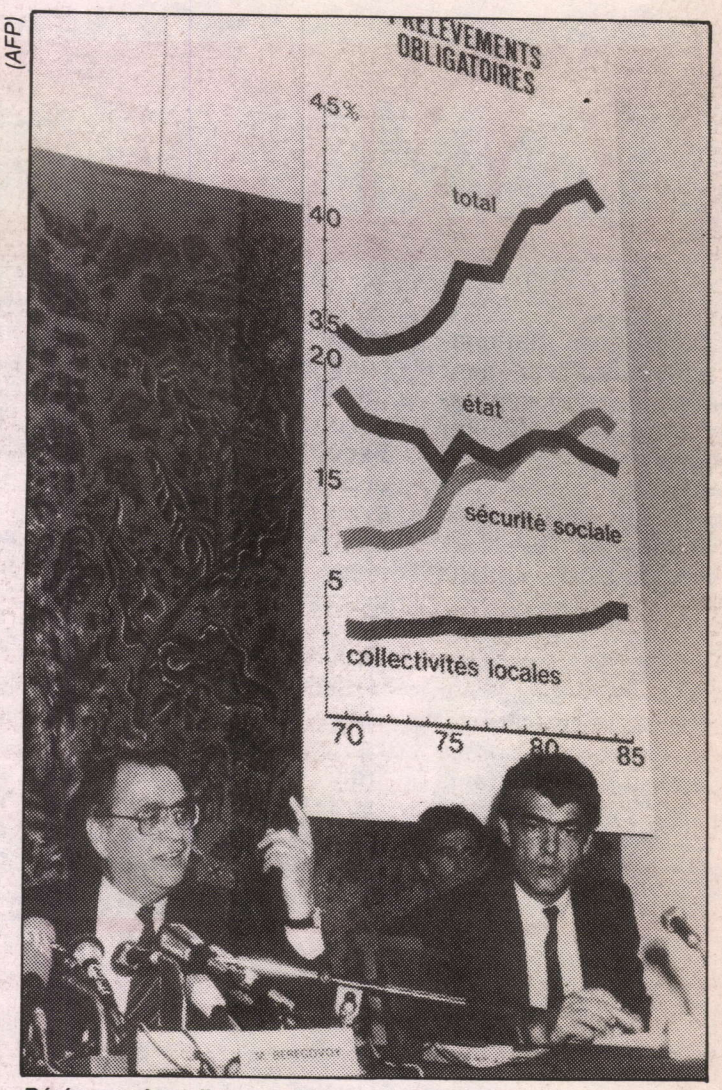

Bérégovoy lors d'une conférence de presse en 1984. La part des prélèvements pour la sécu augmente constamment.

(Arc)

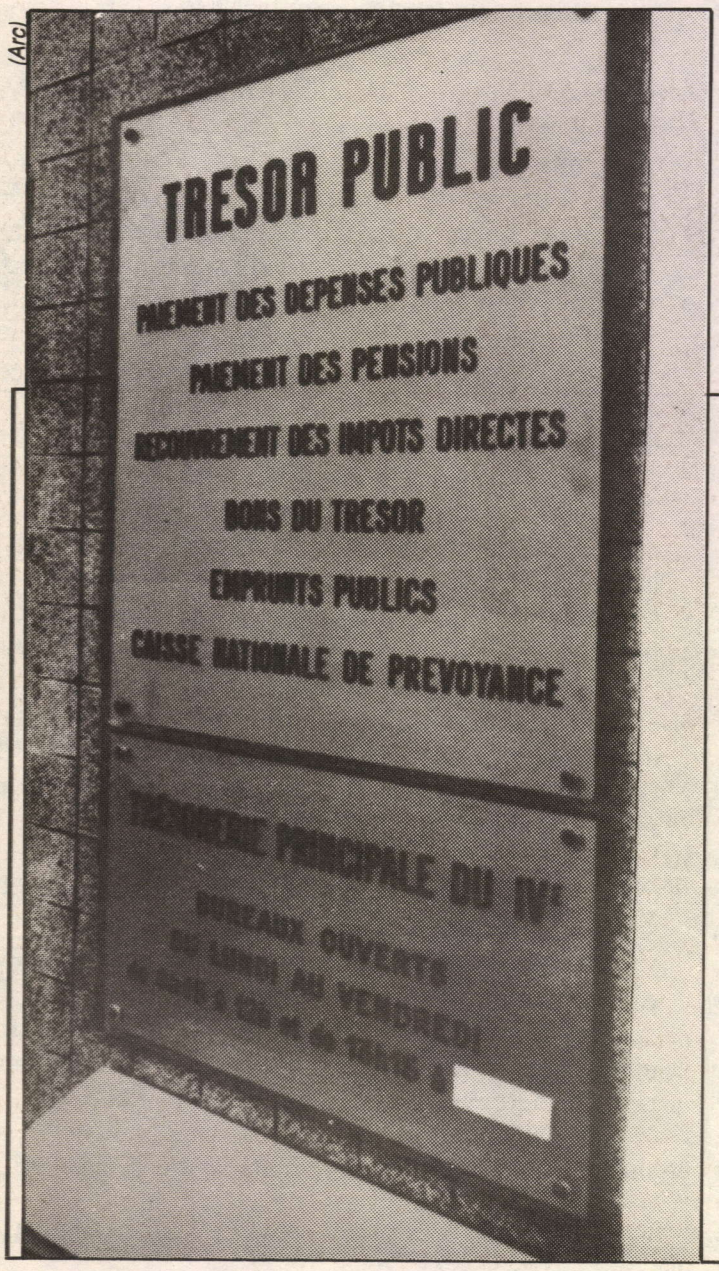

RETENUES À LA SOURCE

POUR LES IMPÔTS C'EST PAS ENCORE LA SÉCHERESSE

En même temps que le gouvernement met en place la Contribution sociale généralisée, qui se traduit par un impôt prélevé à la source de 1,1 %, il doit examiner un projet prévoyant le prélèvement de tout l'impôt sur le revenu sur ce même mode.

Un certain nombre de salariés, qui n'en pouvaient plus de supporter qu'à chaque tiers provisionnel il faille grever son budget et mettre plusieurs mois pour rattraper le trou, ont déjà "craqué" et accepté le prélèvement mensuel. Ce qui revient à anticiper une part de leur paiement et accélère les rentrées dans les caisses de l'Etat.

De toute façon, les salariés sont coincés et ne peuvent rien laisser échapper au fisc. On ne peut pas en dire autant des autres catégories sociales. Parlant de la "retenue à la source" et des projets concernant la modification éventuelle de l'impôt sur le revenu, la presse a rappelé qu'on estime à un tiers le nombre de non-salariés qui dissimulent une part importante de leur revenu au fisc. C'est pourtant ceux-là mêmes qui sont les premiers bénéficiaires du fonctionnement de l'Etat bourgeois, lui qui les sert, et grassement, en leur fournissant des subventions, en entretenant des policiers, des militaires, des hommes de loi pour défendre leurs privilèges. Normalement, ce sont ceux-là qui devraient payer l'impôt et non les travailleurs salariés sur lesquels cet Etat se charge d'exercer la contrainte nécessaire au maintien de leur exploitation.

Les incendies de forêt

PAS SI NATURELS QUE ÇA !

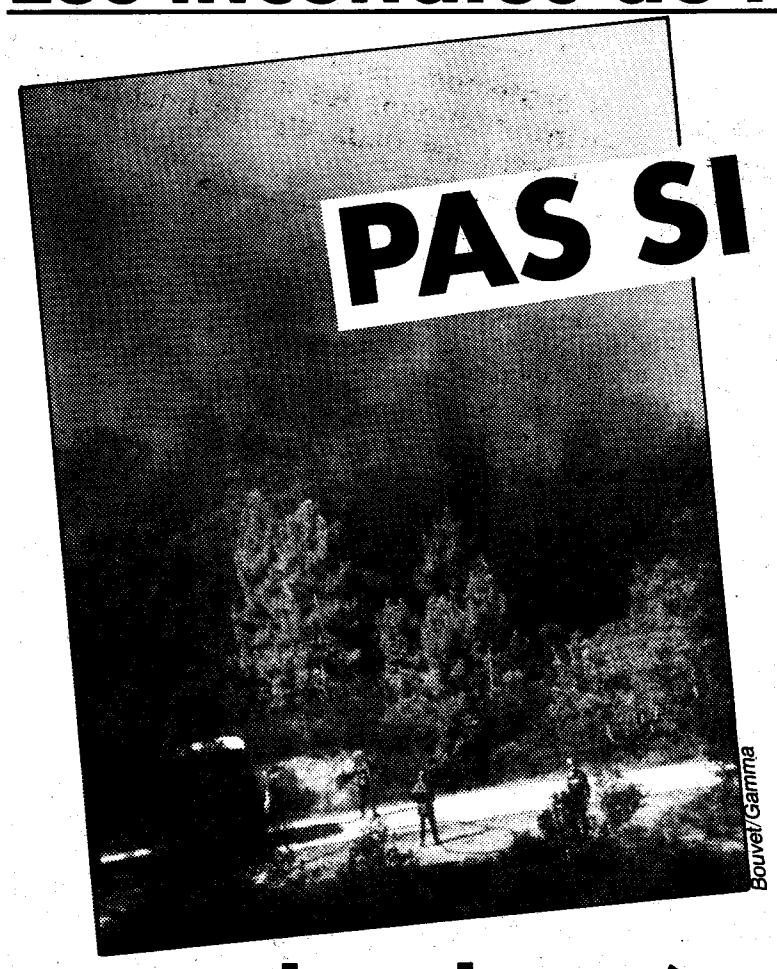
Bouvet/Gamma

En trois jours, du vendredi 21 septembre au dimanche 23, 11 500 hectares de forêt ont brûlé dans le Var au-dessus de Cavalaire, Sainte-Maxime et jusqu'à Draguignan. Déjà fortement sinistré à la fin du mois d'août, le Massif des Maures a eu cet été la moitié de sa forêt détruite.

C'est évidemment énorme.

Ces incendies à répétition amènent même le préfet du Var à soupçonnner les promoteurs immobiliers, dont il connaît sans doute fort bien les appétits insatiables dans la région !

En tout cas, ce qui est sûr, c'est que cette impuissance à empêcher le feu d'amener chaque année son lot de catastrophes et d'achever de détruire le peu qui reste de forêt est un phénomène social.

C'est l'exode rural qui a d'abord laissé les forêts sans soins. envahies par les broussailles qui facilitent la propagation des incendies. Et à chaque fois que la forêt brûle, on la reconstitue avec des résineux, qui poussent plus vite mais qui brûlent encore mieux.

Et puis les promoteurs et autres appétits privés ont taillé des propriétés dans ces forêts, propriétés privées parfois occupées quelques semaines par an et laissées sans entretien le reste du temps. Les broussailles sont prêtes lorsque les vacanciers arrivent, que les allées et venues se multiplient pour quelques mois à l'époque la plus sèche de l'année. Tous ces voyageurs en bolides de métal n'ont pas toujours la conscience des intérêts collectifs ni le respect de la nature qui permettent d'éviter les imprudences. Sans parler, bien entendu, des calculs délibérés de gens intéressés à la destruction de la forêt, si les soupçons du préfet du Var sont fondés !

Bref, pour lutter contre le feu, il faut certes des crédits suffisants. Mais il faut d'abord une société plus respectueuse de l'environnement et des intérêts communs, c'est-à-dire une société qui ne soit pas basée sur l'intérêt égoïste, l'individualisme et le profit.

Dominique CHABLIS

Pont-de-Claix (Isère)

RHÔNE-POULENC POLLUE SCIENTIFIQUEMENT

Ph. Arc.

Depuis que l'usine, Progil puis Rhône-Poulenc, existe à Pont-de-Claix, elle a toujours déversé ses égouts dans la rivière voisine, le Drac. Et ce n'est pas rien, car ces rejets d'égouts représentent quelque 220 000 m3 d'eaux polluées par jour !

Mais ce n'est plus tout à fait vrai maintenant. Car cette malheureuse rivière, privée d'eau par la sécheresse et les barrages, ne débite plus qu'un misérable mètre cube d'eau par seconde : trois fois moins que le seul égout de l'usine qui se jette dedans. De ce fait, c'est maintenant le Drac qui vient se jeter dans les égouts de l'usine, et non, plus l'inverse. Ainsi l'Isère vient de perdre un affluent et d'y "gagner" un égout !

De plus, à la pollution habituelle par les chlorophénols, nitrates ou lindane, s'ajoutent parfois des pollutions dites accidentelles. Et celles-ci ont l'inconvénient pour Rhône-Poulenc de passer moins inaperçues. Ainsi le vendredi 14 septembre, une tonne de produit malodorant mais surtout toxique, le nitrocumène, s'est répandue sur le sol d'un atelier de l'usine. Comme cet atelier n'est pas équipé de fosse de rétention, tout le produit s'est retrouvé dans le caniveau et, dernière étape avant le Drac-dépotoir, dans une fosse de stockage. Cette fosse, nouvellement construite par Rhône-Poulenc grâce aux subventions de l'agence de bassin avait été inaugurée récemment et présentée à la presse comme devant à l'avenir éviter toute pollution accidentelle du Drac. Seulement, une fois dans cette fosse, rien n'est prévu pour récupérer ou traiter le produit. Ce qui fait qu'après ce détour, le nitrocumène s'est finalement retrouvé tel quel dans la rivière.

Ce tour de passe-passe de Rhône-Poulenc supprime donc les pollutions accidentelles en les transformant en pollutions planifiées !

Comme les rares poissons survivants vétérans de toutes ces pollutions ne lisent pas la presse Rhône-Poulenc, cette subtilité a dû leur échapper. Ils ignorent toujours que, s'ils ont le ventre à l'air, une fois traversé les égouts de l'usine, cela n'a plus rien d'accidentel, mais que c'est tout à fait contrôlé !

Correspondant LO

Mal-logés - expulsés de Paris

DES COUPS DE FEU CONTRE LES EXPULSÉS DE LA PLACE DE LA RÉUNION

Il y a deux semaines environ, le maire du XX^{e} arrondissement, Didier Bariani, avait donné l'ordre aux expulsés qui occupent la place de la Réunion de quitter les lieux. Ce qu'ils n'ont pas fait, bien entendu. Pour aller où, d'ailleurs ?

Est-ce en rapport avec ces menaces ? On ne sait trop. Mais la semaine suivante, deux adultes occupants de la place ont été touchés par des plombs d'une arme à feu. Leurs blessures, pas trop graves, ont tout de même nécessité des soins. Nul ne sait d'où provenaient les coups de feu : d'une fenêtre voisine, d'une voiture ?

Le vendredi 21 septembre, vers 23 h 30, à nouveau des coups de feu ont été tirés d'une voiture. Une DS blanche, semble-t-il, avec des individus ressemblant à des vigiles à l'intérieur. Personne n'a été touché cette fois.

Aussitôt des squatters qui logent rue Ligner, pas très loin de là, sont arrivés à la rescousse. Et presque immédiatement la police est intervenue, contre les squatters (pas contre ceux qui avaient tiré !). Une bagarre en a résulté et des interpellations (6 personnes gardées à vue jusqu'au samedi après-midi, dont 2 poursuivies pour «insultes à agents», etc.).

Pendant que des nervis d'une part et la police de l'autre s'illustrent de cette manière, petit à petit les problèmes se règlent tout de même et les baux sont signés. L'occupation de la place de la Réunion a commencé le 2 mai. Le 25 septembre au soir (soit près de cinq mois plus tard !), sur 47 familles expulsées, 3 seulement n'ont pas encore signé leur bail ; mais des propositions leur ont été faites. Il est probable que les dernière tentes de la place de la Réunion seront donc démontées prochainement.

Elles pourront servir ailleurs : devant la mairie du XIX^{e} où campent toujours des expulsés, ou encore devant la mairie du XVIII^{e} où, aux dernières nouvelles, une famille expulsée, avec 4 enfants, vient tout juste de s'installer !

HÔTEL-DIEU - LYON

UN COMMANDO ANTI-IVG

Il était 7 h 30, mercredi 19 septembre, lorsqu'un groupe d'une vingtaine de personnes a fait irruption dans les locaux du service d'orthogénie de l'hôpital, expulsant les deux agents hospitaliers présents ainsi qu'une patiente déjà arrivée.

Tandis qu'à l'intérieur une douzaine s'enchaînaient aux différents appareils et tables des blocs opératoires, à l'extérieur, les hommes du commando établissaient un cordon pour empêcher toute personne d'entrer, et les femmes apostrophaient les patientes qui arrivaient, dénonçant l'IVG comme un assassinat.

Ce n'est qu'à 11 heures que le service put fonctionner à nouveau après l'évacuation opérée par les CRS.

Apparemment, ce groupe n'en serait pas à son coup d'essai puisqu'il aurait déjà sévi à Nancy, Lille et Paris. Certains d'entre eux seraient d'origine anglaise et canadienne et un mouvement identique *Rescue* (sauvetage) existerait aux USA où, récemment, une loi restreignant d'une manière importante la liberté de l'IVG a été adoptée.

Pendant toute cette opération, de nombreux agents hospitaliers ont quitté un moment leur service pour dire à ces énergumènes ce qu'ils pensaient de leurs méthodes. Ils entendaient également affirmer leur refus de voir quiconque décider de ce qui serait bien ou mal pour les femmes.

Un médecin du centre d'orthogénie les a pris fortement à partie, en leur demandant s'ils voulaient voir réapparaître les «faiseuses d'anges», avec toutes les conséquences que cela avait entraînées sur la vie des femmes.

Devant l'hostilité unanime, le commando se réfugiait dans un mutisme total et adoptait une attitude quasi religieuse. Ce qui avait en plus d'art d'irriter profondément les agents présents.

Ceux-ci profitaient de l'occasion pour faire état de la situation catastrophique que Lyon a connue cet été en ce qui concerne l'IVG. De nombreux services d'orthogénie, en effet, avaient fermé durant les vacances, ou ne fontionnaient que partiellement, tandis qu'une clinique assurant habituellement le quart des IVG du département du Rhône fermait son centre d'orthogénie à la suite d'un litige financier avec la Sécurité sociale.

Avec l'application frileuse de la loi de 1975, le manque de moyens pour satisfaire la demande des femmes, et le renforcement des idées et des courants réactionnaires refaisant surface, beaucoup s'accordaient à dire que la défense des libertés, et entre autres, de celle des femmes à disposer d'elles-mêmes, était plus que toujours d'actualité.

Correspondant LO

SOUS LA SOUTANE, IL RESTE UN HOMME

Toujours préoccupé par le sexe, Jean-Paul II s'est alarmé de *"la diminution progressive des naissances"* qui *"pèse sur les pays les plus riches"*. Forcément, quand on refuse de donner soi-même l'exemple et quand on offre comme modèle l'immaculée conception, il ne faut pas reprocher à autrui de jouer à l'infécond.

SNCF

Un cheminot tué aux ateliers du dépôt Chapelle (près de la Gare du Nord à Paris)

LA SNCF ENTIÈREMENT RESPONSABLE

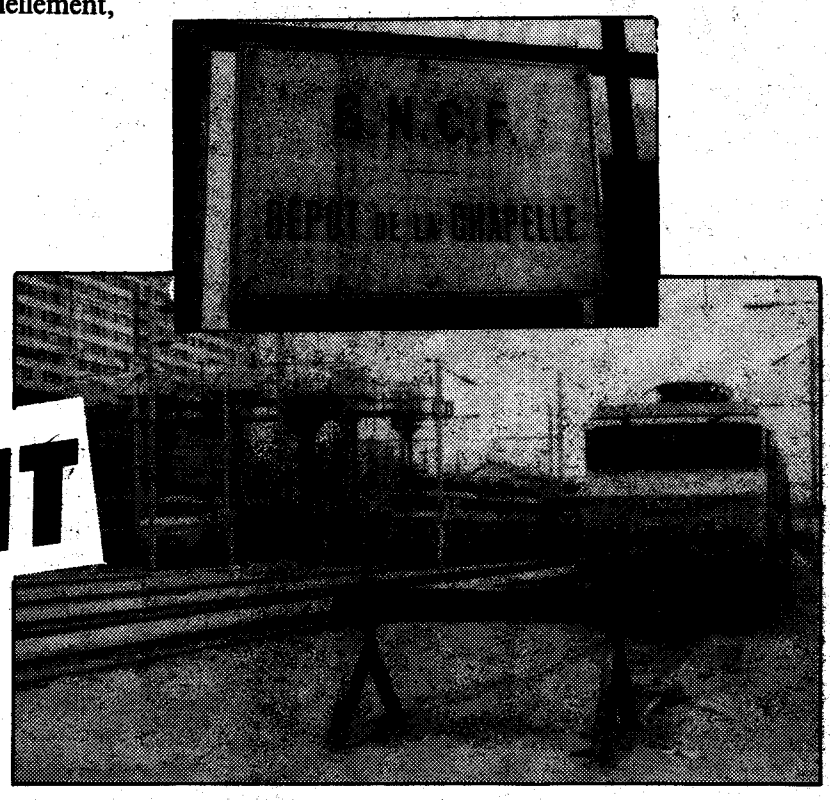

Lundi 17 septembre, en début d'après-midi, un cheminot de l'atelier qui se trouve à côté du dépôt Chapelle est monté sur le toit d'une rame pour effectuer une vérification.

Malheureusement le courant (25 000 volts !) était resté branché sur la caténaire. Le cheminot a reçu une décharge. Plusieurs de ses organes ont «explosé» (un oeil, la rate...) et il a été brûlé à 80 % environ. Il a été emmené dans un service de grands brûlés à Clamart, puis plus tard, faute de place, à Bordeaux. Et c'est là qu'il est mort le vendredi 21 septembre.

Dans l'atelier, pour vérifier les toitures des rames il existe des passerelles. Huit voies sont équipées ainsi, et pour y accéder il faut utiliser une clé spéciale (différente pour chacune des passerelles) qui ne fonctionne que si le courant est coupé.

Seulement il existe aussi deux voies qui ne sont pas munies de ces passerelles de sécurité, en dépit de nombreuses réclamations syndicales depuis des années. Sur ces voies (c'est sur l'une d'elles qu'a eu lieu l'accident) les cheminots grimpent au moyen d'une échelle, et n'ont aucun moyen de vérifier si le courant est bien coupé.

Que s'est-il passé le 17 septembre ? Tout d'abord par incurie, par habitude, alors que sept des huit voies à passerelles étaient pourtant libres, la rame à vérifier a été dirigée sur l'une des deux voies non équipées. Et puis il y eut une confusion : il s'agissait de la rame 102 sur la voie 103. et le courant a été coupé sur la voie 102 au lieu de la 103 !

C'est bien parce que ce genre d'erreur est toujours possible que la direction est criminelle de tolérer que le travail se fasse ailleurs que dans les huit voies protégées.

Ajoutons à cela que le cheminot en question travaillait seul, et qu'il n'y a pas, dans ce secteur, une personne spécialement chargée de la sécurité et des coupe-caténaires, comme c'est souvent le cas ailleurs.

A la suite de l'accident les deux voies ont été interdites de réparation, pour le moment ! La direction a pondu une note de service disant qu'il ne fallait plus utiliser ces voies... sauf dans les cas où l'on ne pouvait pas faire autrement !

La direction considère, comme d'habitude, qu'il y a eu «erreur humaine», à cause de la confusion des numéros de voies, et que sa responsabilité n'est pas engagée. Mais pour nous, faire travailler des ouvriers dans de telles conditions, c'est criminel.

L'ARGENT COULE

Avec le lancement du *Perle*, le 6e sous-marin nucléaire français a pris l'eau. A peine né, il a déjà pesé au coup sévère au budget du pays. Contre les ennemis, on ne sait s'il sera efficace, mais contre les contribuables il est, comme ses frères, un vrai désastre !

AVENIR RADIEUX

La preuve vient d'être établie par un organisme de recherche et d'information que la décharge de Saint-Aubin, dans l'Essonne, contenait depuis 20 ans des produits radioactifs dangereux. Les autorités jusque-là l'avaient nié.

Tchernobyl n'est pas si loin que ça de l'Essonne, mais pour ce qui est de la "transparence", ce n'est pas le cas.

ÉBOUEURS PARISIENS

GRÈVE DES CHAUFFEURS

600 chauffeurs réclament une augmentation, Chirac les traite de privilégiés

Les ordures entreposées sur le site de la future Très Grande Bibliothèque. (AFP)

JEUX DU CIRQUE

Deux motards sont morts, et plusieurs blessés dans le Bol d'Or. Un accident a interrompu le Grand Prix du Portugal de Formule 1. Le sport, c'est une chose, mais voir des motos atteindre les 250/270 km à l'heure et des pilotes risquer leur vie, pour le plus grand bénéfice des marques d'auto ou de moto, cela s'apparente plutôt aux combats de gladiateurs des Romains de l'époque de la décadence.

"La salubrité de la moitié de la population de l'Ile-de-France est menacée" tel a été le premier commentaire fielleux et alarmiste de Jacques Chirac face à la grève des 600 conducteurs de bennes à ordures de la Ville de Paris, démarrée le 18 septembre. Propos qui sonnent comme une sorte d'hommage du vice à la vertu : il faut que les éboueurs cessent le travail pour que leur maire de patron voit - et sente - à travers les déchets amoncelés l'utilité de leur travail !

La CGT et les autres syndicats mettent en avant une revalorisation de la grille salariale des chauffeurs. Soit 250 F à 500 F selon les cas pour chacun d'entre eux. En mai dernier, c'étaient les éboueurs qui étaient en grève. Précédés en octobre 1989 par ceux de la société privée SPEED. La succession de ces mouvements, même si leur caractère dispersé nuit à leur efficacité, met en évidence un réel problème de salaires. Comme pour tous les travailleurs, ceux-ci stagnent depuis des années et il devient de plus en plus difficile de boucler les fins de mois.

"Mais de quoi se plaignent-ils ?", insinue Chirac, relayé par l'ensemble de la presse bourgeoise, *"ils gagnent de 10 000 F à 16 000 F par mois"*. C'est un mensonge éhonté : on a vu à la télévision un gréviste brandir sa fiche de paye : 7 160 F net ! Un deuxième : 30 ans de maison : 7 500 F...

Ce maire et ces journalistes disposent, eux, de postes pas trop fatigants et hautement lucratifs. Madame l'adjointe au maire chargée du nettoiement se ferait quelque 60 000 F par mois. Mais ces gens-là le prennent de haut avec des ouvriers, qui se lèvent à trois heures et demie du matin, rentrent chez eux 12 heures plus tard après une tâche harassante. Et dont on peut être certain qu'eux en tout cas ne volent pas leur paye !

Mais Chirac, plutôt que de répondre à leur revendication, préfère laisser les déchets s'entasser sur les trottoirs. Paris produit chaque jour 1 500 tonnes d'ordures. Et quatorze arrondissements sont concernés par la grève, les autres étant collectés par les éboueurs du privé. Alors, on distribue des sacs plastiques, on installe des caissons au bord des rues. On crée des décharges de fortune, notamment au Bois de Boulogne ou sur le site de la future Bibliothèque de France (bonjour l'environnement !).

Et Chirac vient d'obtenir de la justice le droit de faire dégager les piquets de grève bloquant les trois TIRU, les usines de traitement des résidus de toute l'Ile-de-France.

Parallèlement aux conducteurs municipaux, les 150 nettoyeurs de la Segex, chargés du nettoiement du marché de Rungis, s'étaient aussi mis en grève : ils viennent d'obtenir 500 F d'augmentation.

Ce qui a été possible pour eux doit l'être aussi pour les autres. Et pour peu que les conducteurs restent déterminés, il faudra bien que la Mairie de Paris cède, au moins en partie, à leur revendication.

Gaston DEVAU

GRÈVE DANS LES AUTOBUS PARISIENS

LES NOUVEAUX HORAIRES NE PASSENT PAS

Depuis le lundi 17 septembre les machinistes de la ligne 297 (Morangis-Porte d'Orléans) du dépôt de Montrouge sont en grève pour réclamer la restitution du "temps supplémentaire" qu'ils devraient perdre avec la mise en application du nouveau "tableau de marche" qui doit prendre effet le 1er octobre. Cette ligne est l'unique desserte pour nombre d'usagers de la banlieue parisienne.

Les 54 machinistes de la ligne étaient tous en grève jusqu'au 25 septembre, et actuellement la moitié d'entre eux continue le mouvement.

Les tableaux de marche indiquent les horaires des services, qui sont soit "directs" soit en deux fois, avec coupure. Les machinistes apprécient davantage les services de grande amplitude qui ont une longue coupure. D'abord parce que si la coupure est assez longue ils peuvent l'utiliser. Ensuite, et surtout parce que cela rapporte du "temps supplémentaire" qui, cumulé permet de prendre des journées de repos en plus, ou bien d'être payé.

Or les nouveaux tableaux de marche prévoient surtout de petites coupures, qui font perdre tous ces avantages, et qui, par-dessus le marché obligent plus souvent à travailler aux heures des repas.

Les machinistes de cette ligne ont donc revendiqué la restitution du "temps supplémentaire" perdu. Devant la grève la direction a proposé de mettre un agent de plus sur la ligne, ce qui améliorerait le service, et elle rendrait 300 minutes par jour à répartir entre les 54 machinistes.

Cela ne fait pas le compte, mais 50 % des grévistes ont repris le travail, tandis que les autres continuaient, estimant insuffisantes les propositions de la direction.

D'autres lignes (215 du dépôt de Nanterre, PC extérieur en particulier) connaissent des grèves à cause des tableaux de roulement du 1er octobre. En outre les grévistes du 297 ont bloqué mardi 25 au matin les portes du dépôt de Montrouge, ce qui a perturbé de nombreuses autres lignes.

Dans toute cette affaire, les machinistes voient aggraver leurs conditions de travail, diminuer leurs repos et ils perdent de l'argent. Ils refusent d'être les victimes lorsque la direction revoit l'organisation des lignes.

Correspondant LO

L'ÉTAT AMÉRICAIN AU SERVICE DE RHÔNE-POULENC

Le président Bush a signé le 20 août dernier une série d'amendements afin que Rhône-Poulenc paie moins de droits de douane. Le HDI, produit chimique fabriqué à l'usine de Pont-de-Claix (Isère) et utilisé dans l'usine Freeport du Texas, qui appartient aussi à RP, sera importé aux USA à moindres frais. RP réalise ainsi une économie de 3,2 millions de dollars sur 4 ans !

Pour obtenir ce genre d'arrangement, RP fait intervenir ce qu'il appelle une équipe chargée des relations gouvernementales basée à Washington. Mais équipe des relations gouvernementales ou pas, les grandes entreprises disposent de moyens pour peser sur les décisions des Etats, même s'il s'agit du plus fort d'entre eux. Car l'Etat américain, comme tous les autres Etats capitalistes, est là pour tailler des lois sur mesure pour les capitalistes et leurs profits.

MATRA - ÉRICSSON TÉLÉCOMMUNICATIONS (MET) - MASSY

UN PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL... DE RÉSERVE

Le PDG a fait une note à tous ses directeurs pour leur ordonner d'appliquer la résolution 661 de l'ONU, en cessant tout contact avec l'Irak et le Koweït. Mais, soucieux d'apporter sa contribution à la psychose développée autour de la crise du Golfe, il leur demande de *«redoubler de vigilance en ce qui concerne les mesures de sécurité dans l'entreprise... de renforcer les contrôles sur les entrées d'étrangers, le port du badge»*. Dans son délire de va-t-en-guerre, ce monsieur voit déjà l'ennemi aux portes de Massy. Ou peut-être craint-il que le fait d'appartenir au groupe Matra, grand pourvoyeur d'armement, provoque des retours à l'envoyeur.

Alors, depuis une semaine, la direction a décidé de nous étiqueter comme des saucissons et voudrait nous imposer de porter un badge à longueur de journée. Mais personne n'a encore bien compris en quoi montrer sa photo à des collègues qui voient votre tête depuis 10, 20 ou 30 ans peut bien améliorer la sécurité.

Correspondant LO

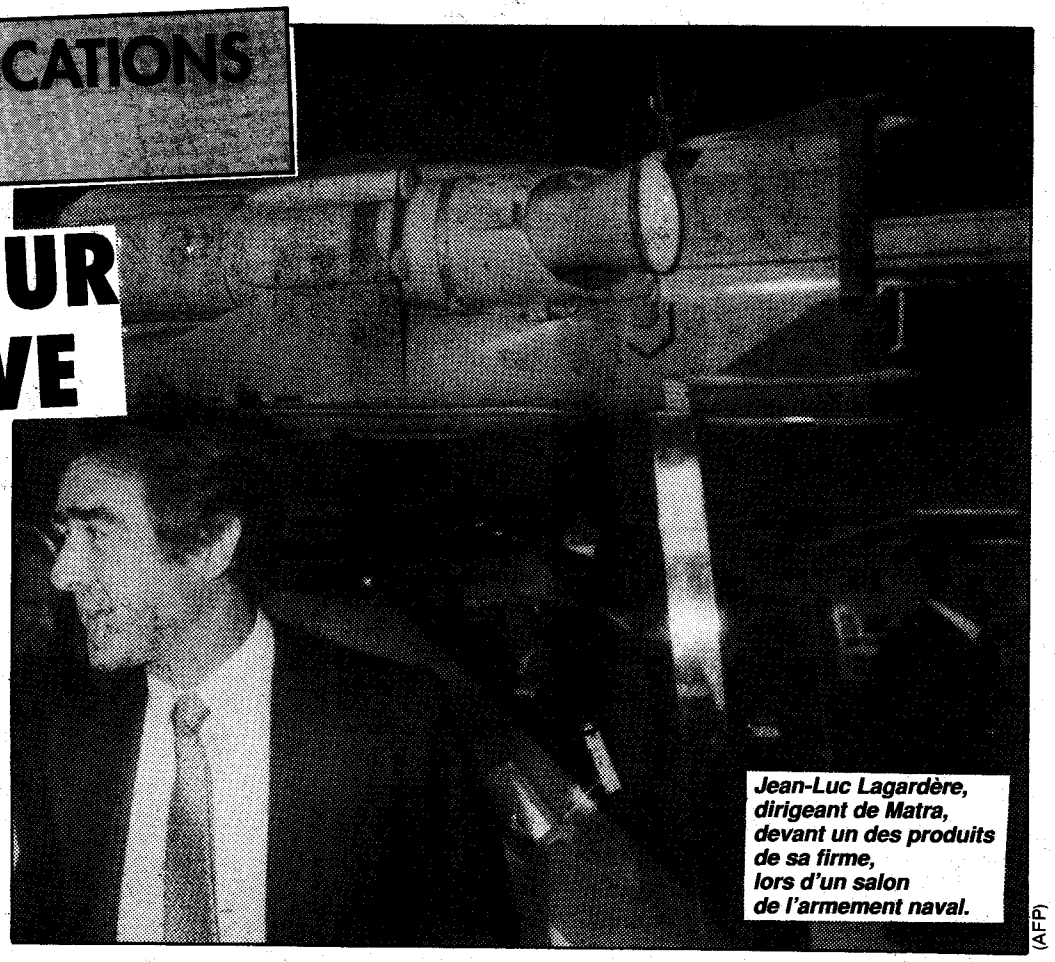

Jean-Luc Lagardère, dirigeant de Matra, devant un des produits de sa firme, lors d'un salon de l'armement naval.

(AFP)

PEUGEOT CONDAMNÉ POUR UN LICENCIEMENT ABUSIF

Quand même, le juge départiteur au Conseil des prud'hommes de Montbéliard a considéré que le licenciement d'André Fallot, ouvrier à Sochaux depuis 33 ans, était *«abusif en ce sens qu'il a été fondé sur une cause réelle mais non sérieuse»*. C'est en termes beaucoup plus crus que les ouvriers de Peugeot à Sochaux avaient jugé le licenciement, en décembre 1989, d'un ouvrier de 33 ans d'ancienneté parce qu'il avait emprunté quelques jours un fer à souder pour bricoler chez lui, ce dont il ne s'était nullement caché. Il n'avait pas rempli le bon de «prêt de matériel» prévu pour ce genre d'emprunt, c'est tout ce que l'avocat de la direction a pu présenter comme cause «réelle».

Celui d'André Fallot cita le cas d'un autre ouvrier qui avait été mis à pied cinq jours pour détournement d'un matériel estimé à près de 2 000 F.

Bref, la disproportion entre la sanction et les faits était tellement grossière que les attendus du jugement parlent d'intention malicieuse et d'anormale sévérité de la part de l'employeur.

La condamnation de Peugeot à verser 60 000 F de dommages et intérêts à André Fallot, à payer à l'ASSEDIC les indemnités de chômage, n'est pas sévère. *«Il n'est même pas réintégré !»* disaient ses camarades de travail de l'atelier d'emboutissage. *«Ce n'est pas cher payé»*, disent les ouvriers commentant ce jugement, même si cela fait aussi plaisir que Peugeot ait été au moins «condamné».

HÔPITAL CHARLES NICOLLE (ROUEN)

NOUS VOULONS STATIONNER GRATUITEMENT !

Alors qu'elle entame sa quatrième semaine, la mobilisation du personnel de CHU de Rouen pour obtenir la gratuité du stationnement pour tous aux abords de l'Hôpital Charles-Nicolle ne faiblit pas.

Cette gratuité n'est assurée qu'aux médecins et aux cadres. Les autres doivent se débrouiller avec le nombre de places non réservées, insuffisant, et un silo payant (118 F par mois), géré par une société d'économie mixte. Les visiteurs et consultants, eux, doivent payer jusqu'à 25 ou 30 F pour un après-midi... même samedis, dimanches et fêtes.

Depuis le début septembre, cinq manifestations ont eu lieu dans l'hôpital. Un débrayage d'une heure le jeudi 19 a permis à 400 grévistes d'aller en cortège à la mairie de Rouen pour réclamer et obtenir des services de Lecanuet l'arrêt du «plan parcmètre» qui devait quadriller les rues autour de l'hôpital. La presse et la télé locale rendent compte de l'affaire, et l'indignation est grande dans la population.

Le personnel hospitalier ne met pas son cas à part des usagers et il fait signer des pétitions aux usagers dans les services et aux portes à l'heure des visites.

Trois opérations «portes ouvertes», dès 5 h 30 du matin, ont été organisées, avec démontage des barrières et mise en place d'un piquet pour assurer le stationnement des collègues à l'intérieur de l'hôpital. Vers 8 h, lorsque l'hôpital est plein, commence la ronde des cadres dépités, cherchant vainement une place, et réduits comme leurs «subordonnés» à chercher dans les alentours une place gratuite... mais éloignée.

Ph. Arc.

Pour la plus grande joie du personnel. Plusieurs dizaines d'agents hospitaliers participent à chaque fois à ces opérations dans une ambiance chaleureuse, malgré la température frisquette du petit matin.

Depuis le début des actions, la direction de l'hôpital a rendu accessibles 200 places «réservées» et promis 100 places nouvelles, après quelques travaux d'aménagement. Mais ce que réclame le personnel, c'est le rachat du silo payant par l'hôpital et sa mise à disposition gratuite pour tous. La direction a promis une étude financière. Mais, tout comme Lecanuet, elle nous renvoie au ministère et à l'Etat. Façon d'esquiver leur responsabilité sur un problème dénoncé depuis des années.

Mais les hospitaliers ne s'en laissent pas conter.

Correspondant LO

Toujours nous qu'Irak...ons !

Il a fallu l'interview de la direction dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 23 août pour que nous apprenions que la crise du Golfe ferait perdre à Bata France 20 à 25 millions de francs d'exportation.

Il y a peu, la direction se plaignait de la concurrence des exportations des pays du Tiers Monde. Aujourd'hui, elle se plaint de ne plus pouvoir exporter dans certains d'entre eux.

(Extrait du bulletin LUTTE OUVRIÈRE - Bata - Moussey - Lorraine).

Dur dur de s'en débarrasser

Le découpage du sous-marin dans la cale, face à la direction, se fait dans des conditions pas possibles ! C'est là qu'un travailleur sous-traitant, avant les congés, a trouvé la mort.

Tout est rouillé, pourri à l'intérieur. Il faut découper des tuyaux avec encore des hydrocarbures dedans, qui prennent feu pour un rien et dégagent une fumée irrespirable.

Au début, il n'y avait rien pour nous protéger. Et si maintenant on a les nez de cochon, soit on suffoque avec la chaleur, soit on suffoque dans les vapeurs d'huile ou de peinture, avec le risque de brûler en plus !

Un vieux sous-marin que nos gouvernants n'ont pas pu fourguer sans doute, à un des dictateurs de par le monde !

(Extrait du bulletin LUTTE OUVRIÈRE - Chantiers de l'Atlantique - Saint-Nazaire).

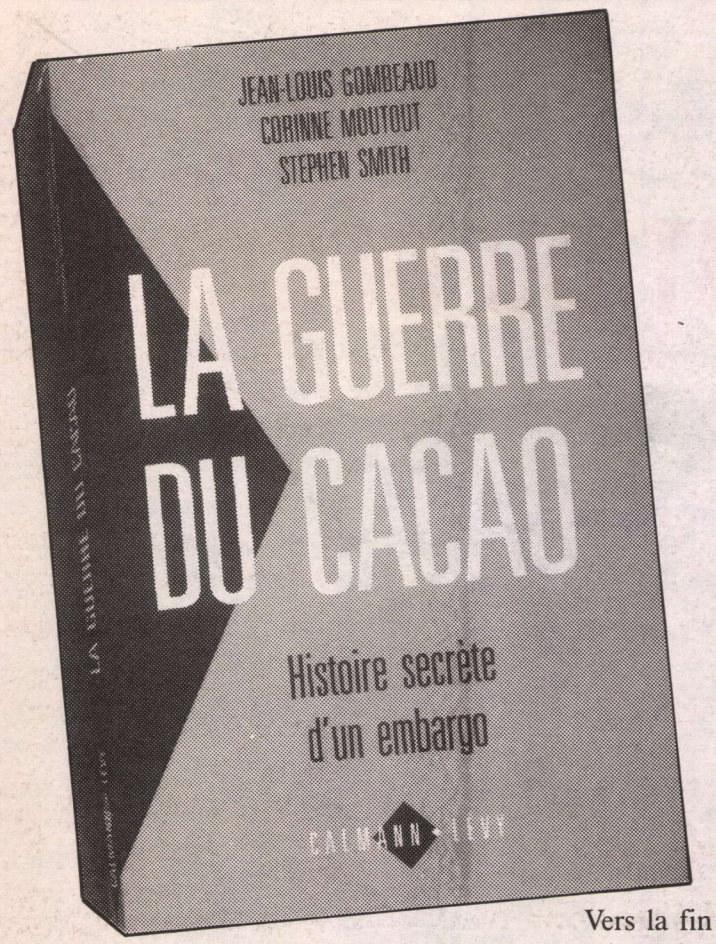

«La guerre du cacao»

Histoire secrète d'un embargo

de Jean-Louis Gombeaud, Corinne Moutout et Stephen Smith

Pour ne pas se livrer à coups d'avions de chasse ou de blindés, la guerre que cet ouvrage évoque n'en est guère moins féroce. C'est une péripétie, dans le cas de la Côte-d'Ivoire, de la guerre que mènent les grandes sociétés de négoce internationales contre les pays du Tiers Monde producteurs de matières premières, et qu'elles se mènent simultanément entre elles, pour arracher ou conserver le contrôle de leurs productions, pour en tirer le maximum de profits, à travers les transactions traditionnelles mais autant, sinon plus, à travers les manipulations spéculatives sur les marchés boursiers.

Les victimes de cette «guerre du cacao» sont avant tout les paysans ivoiriens. En juillet 1987, le kilo de cacao leur était payé 8 F. En décembre 1989, ils ne recevaient pas plus de 3 F par kilo.

Vers la fin de 1987, devant la baisse continue des cours, Houphouët-Boigny décréta l'arrêt des ventes du cacao de Côte-d'Ivoire. Le pays représentant 40 % de l'offre mondiale de cacao, Houphouët espérait ainsi faire remonter les prix. Le bras de fer allait durer quelque 18 mois. Pour les négociants qui dominent la commercialisation sur le marché mondial, pour les industriels chocolatiers, les Suchard, Nestlé, Mars, etc., il n'était pas question de subir le loi du producteur.

Le cacao invendu s'entassa dans le port d'Abidjan. C'est alors que la société française Sucres et Denrées, dirigée par Serge Varsano, tenta un gros coup, qui devait lui assurer un large contrôle de la production ivoirienne de cacao. Elle bénéficiait dans l'affaire, si l'on en croit les auteurs, de l'appui de Jean-Christophe Mitterrand, conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines.

Mais la position privilégiée des négociants français en Côte-d'Ivoire, si elle leur donne un «plus» face à la concurrence, ne supprime pas pour autant les convoitises rivales. En particulier celles de la société américaine Phillip Brothers, «Phibro», considérablement plus puissante que Sucres et Denrées. Commença alors une lutte financière à mort entre les deux firmes, chacune ayant ses soutiens intéressés dans l'entourage d'Houphouët.

Le livre explique comment se mène ce genre de lutte dans le monde capitaliste, comment les récoltes sont achetées et vendues d'avance, comment se concluent les opérations sur le cacao sur le marché à terme des matières premières de Londres, institution financière où on négocie des contrats portant, non sur du vrai cacao, «physique», mais sur du «cacao papier», pour un volume au moins dix fois supérieur à la réalité du cacao correspondant - avec toutes les opportunités que cela offre à la spéculation et à ses spécialistes sur le marché international de l'argent.

Et il montre, face à ce système, un Houphouët courtisé, mais à peu près impuissant, ne faisant pas le poids. *«Nous nous sommes battus contre plus forts que nous,* devait-il déclarer en mai 1989. *Si la production dépend du pays, hélas, pas les prix de nos produits».* En ce qui le concerne, Houphouët n'a évidemment été qu'une victime relative, car divers procédés d'accaparement d'une partie de la récolte ivoirienne (avec «quota présidentiel», détournement de droits de douane et société de couverture en Suisse) lui ont permis d'alimenter sa cassette aux dépens de l'officielle Caisse de stabilisation des produits agricoles de la Côte-d'Ivoire.

Mais, pour les paysans, c'était la fin du prix garanti à la production. A l'automne 1989, Houphouët annonçait officiellement la baisse de moitié de ce prix. Le FMI faisait de son côté, de cette mesure l'une des principales conditions du rééchelonnement de la dette ivoirienne. Et c'est ainsi que le cacao ivoirien est redevenu exportable, au prix de la ruine de la masse des paysans.

Tout cela - malgré quelques passages un peu compliqués pour le lecteur non initié aux coups fourrés de la finance - est raconté dans *La guerre du cacao* de façon vivante, comme un roman d'aventures avec du suspense (et des anecdotes dont on ne sait trop ce qu'elles doivent à l'imagination des auteurs journalistes). C'est une lecture bien instructive.

Christiane LE GUERN

La guerre du cacao, histoire secrète d'un embargo, *de Jean-Louis Gombeaud, Corinne Moutout et Stephen Smith - Ed. Calmann-Lévy - 218 p. - 89 F.*

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE.

La société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 20000 F, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson - Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat - Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson - Tirage 17000 exemplaires - Composition : Point Virgule Photocomposition, Paris - Impression : Roto de Paris, La Plaine St-Denis (Seine Saint-Denis) - Commission paritaire des publications n° 64995.

ABONNEMENTS

- à **Lutte Ouvrière** - hebdomadaire :
France : 6 mois : 130 F - 1 an : 250 F - Autres pays, voie ordinaire : 6 mois : 170 F - 1 an : 320 F.
- à **Lutte de Classe** - mensuel trilingue en français, anglais et espagnol édité par L'Union Communiste Internationaliste.
France, 1 an : 80 F.
Autres pays, voie ordinaire, 1 an : 95 F.
Pour envois par avion ou sous pli fermé, tarifs sur demande.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
CODE POSTAL ET VILLE : .....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON ou par virement postal à MICHEL RODINSON - CCP 6 851 10 R - PARIS.

Le duel Marchais-Fiterman

LE COMMUNISME EST ABSENT DU DÉBAT

La dernière session du comité central du PCF - destinée à approuver le document qui sera soumis à la discussion préparatoire au prochain congrès, le 27 e du nom - a été marquée par l'affrontement, attendu, entre la majorité qui s'est retrouvée massivement derrière Georges Marchais, et ceux qui s'intitulent eux-mêmes les "refondateurs", dont le principal porte-parole est Fiterman.

Fiterman et Marchais, il y a quelques années, lorsqu'ils n'étaient (officiellement) pas séparés. (AFP)

Le débat, cette fois, s'est concentré plus sur des questions de procédures que sur les idées, Fiterman et ceux qui le suivent - c'est-à-dire les deux autres ex-ministres du PCF qui font encore partie du CC, Jack Ralite et Anicet Le Pors, plus six autres, Guy Hermier, Lucien Sève, Roland Favaro, Marcel Trigon, Jean-Michel Cathala, Henri Martelli - ont soumis un deuxième texte, qu'ils proposaient de mettre en discussion, au même titre que le texte majoritaire.

Marchais et les siens ont combattu cette proposition, ce qui de leur point de vue s'explique, car dans leur logique d'hommes d'appareil, ce serait admettre qu'il existe deux directions, la leur, qui est en place, et une autre, virtuelle, incarnée par Fiterman. C'est cela qu'ils ne veulent pas. Le fait que Fiterman soit autorisé à s'exprimer dans le cadre de la tribune de discussion, en y publiant intégralement son texte, ne les gêne pas outre mesure. D'autres opposants, comme Juquin et Garaudy, avaient pu y intervenir en leur temps. Il est vrai qu'eux ne proposaient pas un texte alternatif à la résolution officielle.

Bien évidemment, les raisons de principe invoquées par Marchais pour refuser la demande des "refondateurs" ne tiennent pas. Il invoque le centralisme démocratique et se réclame des traditions organisationnelles des partis révolutionnaires. C'est une imposture, car ces principes n'ont jamais signifié, d'un point de vue révolutionnaire - et c'est le seul point de vue où ces principes ont un sens - l'interdiction des débats, ni qu'il soit interdit qu'un groupe de militants puisse s'organiser en tendance, ou même en fraction, et propose une autre politique, en même temps qu'une autre direction pour la mener. Au contraire. La pratique du Parti Bolchévik, du temps de Lénine, avant et après que la révolution eut triomphé en Russie, est aux antipodes de celle de la direction du PCF.

Certes les arguments de Marchais ne doivent pas surprendre Fiterman et les siens. Les procédés d'appareil, ils connaissent pour les avoir pratiquer. Sinon ils ne seraient pas aux positions qu'ils occupent actuellement dans le parti. Mais de toute façon, ces "refondateurs" ne veulent pas refonder la pratique révolutionnaire. Ils proposent tout bonnement d'abandonnner, entre autres, le centralisme démocratique, ce qui dans leur logique se comprend aussi. Car leur projet est de pousser plus loin la tendance déjà fort engagée vers l'abandon de toutes les références au passé communiste.

Sur le fond, Fiterman ne s'oppose pas à Marchais. Ni l'un ni l'autre ne sont réellement attachés au communisme, ni même aux références formelles. C'était Marchais, rappelons-le, qui, au début des années 1970, avait été l'instigateur de l'abandon de la référence à la dictature du prolétariat. Ce qui n'avait pas été sans jeter un trouble certain dans les rangs du parti à l'époque.

Si Fiterman se met en avant, et s'exprime aujourd'hui publiquement, alors qu'il est de notoriété qu'il était en désaccord avec Marchais depuis que la direction du PCF avait décidé de quitter le gouvernement en 1984, c'est qu'il a senti le vent. Celui qui vient de l'Est, et celui qui vient d'Italie, où l'on voit tous les symboles jetés par-dessus bord.

Il a pu se dire que l'occasion créant le larron, il peut espérer bénéficier des récents événements. Pour en faire quoi ? Peut-être pour postuler à la direction du parti, sinon au prochain congrès, en décembre prochain, du moins pour plus tard. Ce qui signifierait alors qu'il intervient aujourd'hui pour prendre date. A moins que lui et les siens raisonnent à plus court terme, et veuillent se façonner une image d'hommes d'une gauche *"moderne", "ouverte", "non dogmatique et non sectaire""*, qui leur permette d'intégrer une grande force de gauche nouvelle *"qui doit aller au-delà des limites de la gauche traditionnelle"*, pour reprendre une formule qui figure dans le texte de Fiterman ?

Laquelle de ces hypothèses se réalisera ? Les prochains mois nous le diront. Peut-être. Car il ne faut pas exclure que les péripéties de cette lutte d'appareil peuvent fort bien mettre leurs protagonistes dans une situation qu'ils n'avaient pas décidée.

C'est en effet bien plus une lutte au sein de l'appareil qu'un combat d'idées. Quand Marchais déclare, à l'issue du Comité central : *"Qu'en ce qui concerne la perspective politique, je ne vois pas bien où est le désaccord* (avec Fiterman). *Nous voulons rassembler toutes les forces de gauche, nous le disons clairement et fortement dans le texte du Comité central. Charles Fiterman le dit aussi, à sa manière"*, il n'a pas tort.

D'un côté comme de l'autre, il s'agit d'une même perspective réformiste. La différence est dans la forme. L'un, Fiterman - qui utilise à fond sa situation minoritaire - se forge l'image de l'homme qui combat contre les tabous et les archaïsmes. L'autre, Marchais, joue sur les réflexes de patriotisme de parti des militants en expliquant qu'il n'est pas question que l'on abandonne l'appellation communiste.

Mais derrière l'écran de ces mots, de ces références factices, il y a un combat politicien qui n'a absolument rien à voir avec le combat contre le capitalisme, et qui ne peut offrir de réponses valables aux militants qui, au sein du PCF, sont actuellement désorientés et qui cherchent à renouer avec les idées et la pratique communistes.

Jean-Pierre VIAL

FETES DE LUTTE OUVRIERE

• à TOULOUSE
Du samedi 29 septembre à 18 h
au dimanche 30 septembre à 20 h
PARC DE LA MOUNEDE
(ROUTE DE SAINT-SIMON)

• à NANCY
Samedi 6 octobre à partir de 15 h
SALLE DES FETES DE
SAINT-NICOLAS-DE-PORT

• à RENNES
Samedi 13 octobre de 16 h à 24 h
CARREFOUR 18 - 7, RUE D'ESPAGNE

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995